

BOUSSAC-SAINT-FRÈRES A DÉPOSÉ SON BILAN

Le groupe Boussac-Saint-Frères (vingt mille salariés) a déposé son bilan, mercredi 24 juin, devant le tribunal de commerce de Lille. Celui-ci devait statuer en fin de journée.

Boussac-Saint-Frères avait été racheté en 1978 par les frères Willot, devenant une filiale du groupe Agache-Willot. Son chiffre d'affaires est de l'ordre de 3,7 milliards de francs.

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, \$ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6 kr. ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 l. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4,30 kr. ; Suisse, 1,30 F. E.U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 dn.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

Après l'entrée de quatre ministres communistes au gouvernement

L'impact international

Si la décision prise par M. Mitterrand d'admettre des ministres communistes dans le gouvernement français répond avant tout à des considérations de politique intérieure, nul ne peut ignorer que son impact est avant tout international.

Les réactions des capitales occidentales, de Washington notamment, devraient être mieux connues à l'issue des entretiens que M. George Bush, vice-président des Etats-Unis, a eu mercredi 24 juin à Paris. La presse américaine a eu jusqu'à présent une attitude relativement compréhensive, mais l'on doit attendre moins de sympathie d'une équipe gouvernementale unie par un anticommunisme militant et qui comprendra d'autant moins la participation de parti communiste que le soutien parlementaire de celui-ci n'était plus nécessaire. Il est à prévoir néanmoins que, tout comme M. Schmidt à Bonn, les gouvernements alliés appuieront, ne serait-ce que du fait des lèvres, la nouvelle équipe au pouvoir à Paris et ne voudront pas se couper de la France en un tel moment.

Quant aux concessions diplomatiques qu'a dû faire le P.C.F., elles sont d'inégale importance. Il en coûtait moins qu'on n'a pu le croire à M. Marchais de se prononcer pour le retrait des troupes étrangères d'Afghanistan, dans la mesure où Moscou a toujours accepté le principe d'un tel retrait si les « incertitudes étrangères » dans ce pays prenaient fin. M. Giscard d'Estaing avait d'ailleurs avancé, en janvier, une pro-

- « L'espérance de notre peuple est immense et notre responsabilité historique », déclare M. Mitterrand
- M. Dreyfus vient renforcer le courant « réformiste »
- La baisse du franc s'est poursuivie

Le deuxième gouvernement dirigé par M. Pierre Mauroy, qui comprend quatre ministres communistes, s'est réuni au complet, mercredi 24 juin, à 9 h. 30, à l'Élysée. Le premier ministre a présenté deux communications : l'une sur les méthodes de travail du gouvernement, l'autre sur l'ordre du jour de la première session de la nouvelle Assemblée nationale, qui doit se réunir le 2 juillet.

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, a quitté le conseil des ministres avant la fin de cette réunion pour aller accueillir, à Orly, le vice-président des Etats-Unis, M. George Bush, qui devait être reçu à déjeuner par M. François Mitterrand.

Devant le conseil des ministres, le président de la République a notamment déclaré : « L'espérance de notre peuple est immense, et notre responsabilité historique. (...) Au gouvernement, je demande ardeur et solidarité pour mener à bien les réformes que le pays attend. »

Dans la presse quotidienne, la plupart des commentateurs s'inquiètent des réactions que pourrait susciter, à l'étranger, la présence de ministres communistes.

Celle-ci est toutefois équilibrée par le renforcement de l'orientation réformiste du gouvernement, avec l'entrée, au poste de ministre de l'Industrie, de M. Pierre Dreyfus.

La création d'un ministère de la consommation et d'un secrétariat d'Etat chargé auprès du premier ministre de l'extension du secteur public, la nomination d'un ministre délégué de l'énergie, la réapparition d'un secrétariat d'Etat aux travailleurs immigrés, sont autant de nouveautés qui traduisent les préoccupations immédiates du gouvernement.

La désignation de ministres communistes semble accueillie avec réserve par certaines organisations syndicales. Alors que les confédérations estiment généralement qu'il s'agit d'une décision politique n'appelant pas de commentaire, l'arrivée d'un ministre communiste à la tête de la

fonction publique semble susciter chez Force ouvrière des réactions qui pourraient s'exprimer jusqu'au niveau confédéral. A la C.F.D.T., les syndicats des services de santé estiment que les changements de titulaires retardent l'ouverture de discussions devenues pressantes. La C.F.T.C., de son côté, souhaite que les responsables des différents ministères étant maintenant en place, « une action vigoureuse et cohérente soit engagée pour faire face aux problèmes d'inflation et de chômage qui sont d'une exceptionnelle gravité ». De leur côté, les milieux patronaux ne s'étaient pas manifestés.

Amorcée mardi 23 juin, la baisse du franc s'est poursuivie sur les marchés des changes, sous la pression des ventes de l'étranger, notamment les Etats-Unis, désagréablement impressionnés par la nomination de ministres communistes. Les interventions de la Banque de France ont empêché le mark de dépasser son cours plafond de 2,4093 F, tandis que le dollar, recherché partout, s'élevait à 5,70 F.

Le ralliement du P.C.F.

Le 4 mai 1947, le socialiste Paul Ramadier, président du conseil, avait écarté du pouvoir le parti communiste. Le 23 juin 1981 quatre de ses membres sont entrés dans le second gouvernement socialiste Pierre Mauroy. Ils participent, ce mercredi, aux délibérations d'un conseil des ministres que préside M. François Mitterrand, socialiste.

Un peu moins de quatre ans après la rupture entre les signataires du programme commun de gouvernement de la gauche (23 septembre 1977), socialistes et communistes redeviennent partenaires et amis

puisque'ils cosignent une très substantielle déclaration.

Une réponse est ainsi donnée aux questions dans lesquelles le chef de l'Etat avait obstinément refusé de se laisser enfermer tout au long de sa campagne présidentielle. Mais le processus du rapprochement entre les deux principales formations de la gauche et de l'élargissement politique du gouvernement est très exactement celui que M. Mitterrand avait décrit, le 5 mai, au cours de son duel télévisé avec M. Giscard d'Estaing.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 12.)

L'achèvement d'une stratégie

Le premier gouvernement du septennat avait rempli sa mission : gagner les élections et prendre les premières mesures d'urgence. Désormais, le second a pour charge de travailler en profondeur afin, non seulement d'affronter la crise économique (que l'euphorie politique du moment a reléguée au second plan), mais aussi de transformer la société : aussi le président de la République a-t-il demandé au gouvernement « ardeur et solidarité pour mener à bien les réformes que le pays attend ».

Ce travail à long terme — l'exécutif dispose au moins de la durée d'une législature — mobilisera toutes les forces qui ont contribué à la victoire, jusques et y compris le P.C.F. : M. Mitter-

rand l'a rappelé. Le gouvernement « est un gouvernement d'union », a-t-il dit, M. Pierre Mauroy, pour sa part, avait, dès mardi soir, insisté sur le fait que son nouveau gouvernement reflète toutes les tendances de la majorité présidentielle.

Outre l'intérêt que les socialistes peuvent avoir à lier la direction communiste en l'impliquant dans une expérience gouvernementale, la présence de quatre membres du P.C.F. au gouvernement est aussi, pour M. Mitterrand, la marque de la fidélité à des engagements à gauche souscrits il y a longtemps, et constamment réaffirmés. C'est l'achèvement d'une stratégie...

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 10.)

Constance

TRENTE-QUATRE ans après en avoir été exclu, le parti communiste revient au pouvoir. Les conditions historiques ont changé. Mais le parti a-t-il changé lui aussi ?

La cause profonde de son départ, mal perçue sur le moment, à commencer par lui-même, avait été la rupture entre l'Est et l'Ouest consécutive à l'échec de la conférence de Moscou, le 24 avril 1947. L'occasion avait été la politique économique et sociale symbolisée par une grève chez Renault. Ainsi se trouvait illustrée la double nature du parti communiste, nationale et internationale. Les conflits sociaux et la guerre froide allaient le mobiliser pendant des années.

Trente-quatre ans après, le parti communiste se retrouve au pouvoir et de nouveau en charge d'un secteur social, comme il y a un tiers de siècle : santé, fonction publique et même transports. à quoi s'ajoute aujourd'hui la formation professionnelle. Le parti communiste sera-t-il la flanc-garde politique et syndicale du gouvernement sur sa gauche ? La présence de ministres communistes condamne plus encore le pouvoir à réussir s'il veut préserver la paix sociale pendant les deux ans à venir. Cette paix-là sera à la fois la condition et la conséquence de son action.

L'autre paix, qui a nom détente, au moins en Europe, n'est pas moins nécessaire au respect de l'accord entre les partis. Les événements décideront. Pour peu que le parti communiste revienne à ce qu'on a appelé l'euro-communisme, le fait historique de son retour au pouvoir peut avoir un effet sur l'équilibre européen.

BOUSSAC-SAINT-FRÈRES A DÉPOSÉ SON BILAN

Le groupe Boussac-Saint-Frères (vingt mille salariés) a déposé son bilan, mercredi 24 juin, devant le tribunal de commerce de Lille. Celui-ci devait statuer en fin de journée.

Boussac-Saint-Frères avait été racheté en 1978 par les frères Willot, devenant une filiale du groupe Agache-Willot. Son chiffre d'affaires est de l'ordre de 3,7 milliards de francs.

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM; Autriche, 14 sch.; Belgique, 20 fr.; Canada, \$ 1,10; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA; Danemark, 6 kr.; Espagne, 70 pes.; G.-B., 35 p.; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 ris.; Irlande, 55 p.; Italie, 800 l.; Liban, 325 p.; Luxembourg, 20 f.; Norvège, 4,25 kr.; Pays-Bas, 1,50 fl.; Portugal, 40 esc.; Sénégal, 240 F CFA; Suède, 4,30 kr.; Suisse, 1,30 F; E.U., 95 cents; Yougoslavie, 36 d'n.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

Après l'entrée de quatre ministres communistes au gouvernement

L'impact international

Si la décision prise par M. Mitterrand d'admettre des ministres communistes dans le gouvernement français répond avant tout à des considérations de politique intérieure, nul ne peut ignorer que son impact est avant tout international.

Les réactions des capitales occidentales, de Washington notamment, devraient être mieux connues à l'issue des entretiens que M. George Bush, vice-président des Etats-Unis, a eus mercredi 24 juin à Paris. La presse américaine a eu jusqu'à présent une attitude relativement compréhensive, mais l'on doit attendre moins de sympathie d'une équipe gouvernementale unie par un anticommunisme militant et qui comprendra d'autant moins la participation du parti communiste que le soutien parlementaire de celui-ci n'était plus nécessaire. Il est à prévoir néanmoins que, tout comme M. Schmidt à Bonn, les gouvernements alliés appuieront, ne serait-ce que du bout des lèvres, la nouvelle équipe au pouvoir à Paris et ne voudront pas se couper de la France en un tel moment.

Quant aux concessions diplomatiques qu'a dû faire le P.C.F., elles sont d'inégale importance. Il en coûtait moins qu'on n'a pu le croire à M. Marchais de se prononcer pour le retrait des troupes étrangères d'Afghanistan, dans la mesure où Moscou a toujours accepté le principe d'un tel retrait si les « ingérences étrangères » dans ce pays prenaient fin. M. Giscard d'Estaing avait d'ailleurs avancé, en janvier, une proposition de conférence axée sur ce problème, qui n'avait pas été rejetée par Moscou.

De même l'idée d'une négociation sur les armements en Europe, y compris, mais non pas seulement, sur les SS 20 et les futurs missiles américains, fut écartée.

- « L'espérance de notre peuple est immense et notre responsabilité historique », déclare M. Mitterrand
- M. Dreyfus vient renforcer le courant « réformiste »
- La baisse du franc s'est poursuivie

Le deuxième gouvernement dirigé par M. Pierre Mauroy, qui comprend quatre ministres communistes, s'est réuni au complet, mercredi 24 juin, à 9 h. 30, à l'Elysée. Le premier ministre a présenté deux communications : l'une sur les méthodes de travail du gouvernement, l'autre sur l'ordre du jour de la première session de la nouvelle Assemblée nationale, qui doit se réunir le 2 juillet.

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, a quitté le conseil des ministres avant la fin de cette réunion pour aller accueillir, à Orly, le vice-président des Etats-Unis, M. George Bush, qui devait être reçu à déjeuner par M. François Mitterrand.

Devant le conseil des ministres, le président de la République a notamment déclaré : « L'espérance de notre peuple est immense, et notre responsabilité historique. (...) Au gouvernement, je demande ardeur et solidarité pour mener à bien les réformes que le pays attend. »

Le ralliement du P.C.F.

Le 4 mai 1981, le socialiste Paul Ramadier, président du conseil, avait écarté du pouvoir le parti communiste. Le 23 juin 1981 quatre de ses membres sont entrés dans le second gouvernement socialiste Pierre Mauroy. Ils participent, ce mercredi, aux délibérations d'un conseil des ministres que préside M. François Mitterrand, socialiste.

Un peu moins de quatre ans après la rupture entre les signataires du programme commun de gouvernement de la gauche (23 septembre 1977), socialistes et communistes redeviennent partenaires et amis

puisque'ils cosignent une très substantielle déclaration.

Une réponse est ainsi donnée aux questions dans lesquelles le chef de l'Etat avait obstinément refusé de se laisser enfermer tout au long de sa campagne présidentielle. Mais le processus du rapprochement entre les deux principales formations de la gauche et de l'élargissement politique du gouvernement est très exactement celui que M. Mitterrand avait décrit, le 5 mai, au cours de son duel télévisé avec M. Giscard d'Estaing.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 12.)

Dans la presse quotidienne, la plupart des commentateurs s'inquiètent des réactions que pourrait susciter, à l'étranger, la présence de ministres communistes.

Celle-ci est toutefois équilibrée par le renforcement de l'orientation réformatrice du gouvernement, avec l'entrée, au poste de ministre de l'Industrie, de M. Pierre Dreyfus.

La création d'un ministère de la consommation et d'un secrétariat d'Etat chargé auprès du premier ministre de l'extension du secteur public, la nomination d'un ministre délégué de l'énergie, la réapparition d'un secrétariat d'Etat aux travailleurs immigrés, sont autant de nouveautés qui traduisent les préoccupations immédiates du gouvernement.

La désignation de ministres communistes semble accueillie avec réserve par certaines organisations syndicales. Alors que les confédérations estiment généralement qu'il s'agit d'une décision politique n'appelant pas de commentaire, l'arrivée d'un ministre communiste à la tête de la

fonction publique semble susciter chez Force ouvrière des réactions qui pourraient s'exprimer jusqu'au niveau confédéral. A la C.F.D.T., les syndicats des services de santé estiment que les changements de titulaires retardent l'ouverture de discussions devenues pressantes. La C.F.T.C., de son côté, souhaite que les responsables des différents ministères étant maintenant en place, « une action vigoureuse et cohérente soit engagée pour faire face aux problèmes d'inflation et de chômage qui sont d'une exceptionnelle gravité ». De leur côté, les milieux patronaux ne s'étaient pas manifestés.

Amorcée mardi 23 juin, la baisse du franc s'est poursuivie sur les marchés des changes, sous la pression des ventes de l'étranger, notamment les Etats-Unis, désagréablement impressionnés par la nomination de ministres communistes. Les interventions de la Banque de France ont empêché le mark de dépasser son cours plafond de 2,4093 F, tandis que le dollar, recherché partout, s'élevait à 5,70 F.

L'achèvement d'une stratégie

Le premier gouvernement du septennat avait rempli sa mission : gagner les élections et prendre les premières mesures d'urgence. Désormais, le second a pour charge de travailler en profondeur afin, non seulement d'affronter la crise économique (que l'euphorie politique du moment a reléguée au second plan), mais aussi de transformer la société : aussi le président de la République a-t-il demandé au gouvernement « ardeur et solidarité pour mener à bien les réformes que le pays attend ».

Ce travail à long terme — l'exécutif dispose au moins de la durée d'une législature — mobilisera toutes les forces qui ont contribué à la victoire, jusques et y compris le P.C.F. : M. Mitter-

rand l'a rappelé. Le gouvernement « est un gouvernement d'union », a-t-il dit. M. Pierre Mauroy, pour sa part, avait, dès mardi soir, insisté sur le fait que son nouveau gouvernement reflète toutes les tendances de la majorité présidentielle.

Outre l'intérêt que les socialistes peuvent avoir à lier la direction communiste en l'impliquant dans une expérience gouvernementale, la présence de quatre membres du P.C.F. au gouvernement est aussi, pour M. Mitterrand, la marque de la fidélité à des engagements à gauche souscrits il y a longtemps, et constamment réaffirmés. C'est l'achèvement d'une stratégie...

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 10.)

Constance

TRENTE-QUATRE ans après en avoir été exclu, le parti communiste revient au pouvoir. Les conditions historiques ont changé. Mais le parti a-t-il changé lui aussi ?

La cause profonde de son départ, mal perçue sur le moment, à commencer par lui-même, avait été la rupture entre l'Est et l'Ouest consécutive à l'échec de la conférence de Moscou, le 24 avril 1947. L'occasion avait été la politique économique et sociale symbolisée par une grève chez Renault. Ainsi se trouvait illustrée la double nature du parti communiste, nationale et internationale. Les conflits sociaux et la guerre froide allaient le mobiliser pendant des années.

Trente-quatre ans après, le parti communiste se retrouve au pouvoir et de nouveau en charge d'un secteur social, comme il y a un tiers de siècle : santé, fonction publique et même transports, à quoi s'ajoute aujourd'hui la formation professionnelle. Le parti communiste sera-t-il la flanc-garde politique et syndicale du gouvernement sur sa gauche ? La présence de ministres communistes condamne plus encore le pouvoir à réussir s'il veut préserver la paix sociale pendant les deux ans à venir. Cette paix-là sera à la fois la condition et la conséquence de son action.

L'autre paix, qui a nom détente, au moins en Europe, n'est pas moins nécessaire au respect de l'accord entre les partis. Les événements décideront. Pour peu que le parti communiste revienne à ce qu'on a appelé l'euro-communisme, le fait historique de son retour au pouvoir peut avoir un effet sur l'équilibre européen.

La longue marche puis le succès foudroyant de M. François Mitterrand et de son parti ont montré que le président n'était pas homme à céder à des pressions tant intérieures qu'extérieures, tant de l'Ouest que de l'Est. Autant que l'accord signé par les deux partis, la volonté de ne pas s'écarter de la ligne tracée

AU JOUR LE JOUR

Secret d'Etat

ORIGINE LAIT DE VACHE...
STOP... COMPOSITION
45 % MATIERES GRASSES...
STOP FABRICATION NOR...

Point de vue

Conduire le changement

La page est tournée. Les Français ont voulu le changement. Ils

par JACQUES

prix, il serait à craindre que, dans les conditions actuelles, la France

Le deuxième gouvernement de M. Pierre Mauroy

Le premier ministre : « Tous ceux qui avaient

Le deuxième gouvernement de M. Mauroy, dont la composition a été rendue publique, mardi 23 juin, à 21 h. 45, par M. Pierre Bérégovoy, secrétaire général de la présidence de la République, comprend quarante-quatre membres, soit un de plus que le précédent. Il comporte toujours cinq ministres d'Etat (trois socialistes, un communiste et le président du Mouvement des démocrates), mais Mme Nicole Questiaux ne fait plus partie de ceux-ci.

L'ordre protocolaire de ces ministres d'Etat est légèrement modifié, M. Michel Jobert étant désormais placé en deuxième position derrière M. Gaston Defferre et M. Charles Fiterman devenant - numéro 3 - avant MM. Michel Rocard et Jean-Pierre Chevènement. Prenant place avant les trois ministres délégués

auprès du premier ministre (contre deux précédemment), Mme Questiaux reste la première femme dans la hiérarchie gouvernementale. Cette nouvelle équipe compte trente-quatre ministres, soit quatre de plus, mais trois secrétaires d'Etat en moins (neuf contre douze).

On y relève une promotion, celle de Mme Catherine Lalumière, qui est nommée ministre de la consommation après avoir été secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargée de la fonction publique et des réformes administratives. Trois changements d'affectation sont intervenus : M. Hervé passe du ministère de la santé à celui de l'énergie, M. Autain prend en charge le secrétariat d'Etat aux immigrés auprès du ministre

de la solidarité nationale après avoir eu la charge de la sécurité sociale, et M. Lemoine devient secrétaire d'Etat auprès de M. Henu.

Outre la mise en place d'un secrétariat d'Etat aux immigrés, la création d'un ministère de la consommation et la transformation du secrétariat d'Etat à la formation professionnelle en ministère, confié à l'un des quatre communistes, constituent les principales innovations structurelles. La Sécurité sociale sera prise en charge par Mme Nicole Questiaux, et l'équipement sera réparti entre MM. Quillot et Fiterman. Pour sa part, M. Quillot, qui reste ministre du logement, a également autorité, désormais, sur l'urbanisme. Quant à M. Le Garrec, qui était secrétaire d'Etat sans affectation précise, il aura

M. FITERMAN : le second de M. Marchais

Bien qu'il affirme qu'il n'existe pas de « numéro deux » au parti communiste, M. Charles Fiterman fait figure de second de M. Georges Marchais. De taille moyenne, les cheveux grisonnants, la paupière un peu lourde sous de larges sourcils et un front dégarni, M. Fiterman, âgé de quarante-sept ans, a gardé l'accent de Saint-Etienne, où il est né et où il a adhéré, à dix-huit ans, à la jeunesse communiste. Electricien chez Schneider, M. Fiterman devient, en 1952, secrétaire départemental de la Loire de la J.C., puis entre au comité fédéral, enfin au bureau fédéral du P.C.F. Il dirige, de 1958 à 1962, le syndicat C.G.T. de la SFAC.

La carrière de M. Fiterman dans l'organisation nationale du parti communiste a commencé avec sa nomination, en 1963, comme directeur de l'école de formation centrale du parti. Il a été, ensuite, collaborateur du comité central et il est devenu, en 1967, secrétaire de M. Waldeck Rochet, avant de remplir la même fonction auprès de M. Marchais. Lorsque M. Marchais a été élu secrétaire général, au vingtième congrès, en décembre 1972, M. Fiterman est entré au comité central comme membre suppléant.

Le vingt-deuxième congrès du parti communiste, réuni en février 1976 et qui a été celui d'un renouvellement du discours communiste (avec, notamment, l'abandon de la notion de dictature du prolétariat et l'affirmation d'une liberté de critique vis-à-vis des pays de l'Est), a été marqué, pour M. Fiterman, par une promotion spectaculaire. Il est entré en même temps au bureau politique et au secrétariat du comité central — la plus haute instance du parti, — et il a reçu la responsabilité de plusieurs secteurs d'activités essentiels. Il a été chargé, en premier lieu, de représenter le P.C.F. au comité de liaison des partis de gauche et, en second lieu, de diriger la section économique du comité central. M. Fiterman devait assurer, en outre, la liaison du secrétariat avec les sections « régions » et « collectivités locales ».

M. Fiterman a assumé, depuis cette date, la charge des relations du P.C.F. avec les autres partis de gauche. Il a, en particulier, dirigé la délégation chargée de négocier avec le P.S. et le M.R.G., en 1977, l'actualisation du programme commun de gouvernement, négociation qui avait abouti à la rupture de septembre 1977. Après l'échec de la gauche aux élections législatives de mars 1978, M. Fiterman (qui avait lui-même succédé à M. Fernand Dupuy dans la deuxième circonscription du Val-de-Marne) a présenté aux secrétaires fédéraux du P.C.F. un rapport attribuant au P.S. la « pleine responsabilité » de la défaite. Ce rapport a été vivement critiqué au cours de la discussion qui s'est alors développée, au sein du parti communiste, sur la politique suivie depuis 1976. Parmi les membres de la direction, M. Fiterman était de ceux qui étaient hostiles à ce que cette discussion se fasse jour dans la presse du parti sous la forme de tribunes.

Confirmé dans ses fonctions lors du vingt-troisième congrès, en mai 1979, M. Fiterman a alors abandonné la responsabilité de la section économique, confiée à M. Philippe Herzog, pour celles de la propagande et de l'action dans la jeunesse. Il a insisté en particulier, dans ce dernier domaine, pour que le parti exalte davantage, auprès des jeunes, les traditions de solidarité internationale du communisme et les réalisations des pays socialistes.

En tant que responsable des relations avec les autres partis, M. Fiterman conduisait la délégation du P.C.F. qui avait rencontré une délégation socialiste dirigée par M. Pierre Bérégovoy en septembre 1979. La discussion avait fait ressortir, selon ce que M. Fiterman avait alors déclaré, des « divergences politiques profondes », qui interdisaient tout « accord politique » entre les deux partis et ne permettaient pas même « une action commune ».

déjà été candidat deux fois et deux fois battu (...). Ce n'est pas de ce côté-là que se tourneront ceux qui veulent vraiment le changement (...). Pourfendeur des « illusions » que véhicule, selon les communistes, le P.S., M. Fiterman est aussi, à l'occasion, le zélé des réussites du « socialisme réel ». Ainsi proposait-il à l'admiration des jeunes communistes, dans un discours prononcé le 8 juin 1980, le « formidable bilan de réalisations positives » des pays de l'Est. Déjà, au vingt et unième congrès, en octobre 1974, M. Fiterman, qui n'était alors — outre son appartenance au comité central — que le secrétaire particulier de M. Marchais, était intervenu pour faire l'éloge des pays socialistes. Il lui est aussi arrivé, cependant, d'exprimer les critiques du P.C.F. sur certaines décisions des dirigeants soviétiques, comme, par exemple, en mars 1978, le retrait de sa nationalité au violoncelliste Mstislav Rostropovitch. — P. J.

[Né le 28 décembre 1933, à Saint-Etienne, M. Charles Fiterman, électricien, a été secrétaire départemental de la Loire de la Jeunesse communiste (1952), puis membre du comité fédéral (1955) et du bureau fédéral (1957) du P.C.F. Directeur de l'école centrale du P.C.F. (1963-1965), il est entré au comité central en décembre 1972, au bureau politique et au secrétariat du comité central en février 1976. Elu député de la deuxième circonscription du Val-de-Marne, le 19 mars 1978, il a été devancé par le candidat socialiste, dans cette même circonscription, le 14 juin 1981.]

M. MARCEL RIGOUT : un ancien tourneur

M. Marcel Rigout est né le 10 mai 1928 à Verneuil-sur-Vienne (Haute-Vienne), dans une famille de condition modeste. Son père, membre du P.C.F., était ouvrier de long. Sa mère, ménagère, était sympathisante communiste. Après avoir passé son C.A.P., il exerce le métier de tourneur sur métaux à l'arsenal de Limoges. A quinze ans, il s'engage dans la Résistance et adhère au P.C.F. en 1944. Membre du comité fédéral de la Haute-Vienne (circonscription de terre adjoint de la fédération communiste limousine en 1950, il est élu, en 1961, membre du comité central.

Après deux tentatives non couronnées de succès aux élections législatives de 1958 et 1962, il est, à trente-neuf ans, élu député de la deuxième circonscription de la Haute-Vienne (circonscription de Rochechouart-Saint-Junien). Il n'est pas réélu en 1968 mais devient en 1970 conseiller général du canton de Pierre-Buffière.

Il reconquiert son siège à l'Assemblée nationale en 1973 et l'a conservé jusqu'à aujourd'hui.

Le 21 juin il a battu, au second tour, le candidat du R.P.R., en recueillant 62,29 % des suffrages exprimés.

Vice-président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, il siège à la commission de la production et des échanges et est souvent intervenu, au nom des députés communistes, dans les débats sur l'agriculture. Il a siégé à la commission chargée du contrôle périodique du fonctionnement du FORMA (Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles). Il s'intéresse aussi aux problèmes relatifs à l'information. Directeur politique de l'Echo du Centre, M. Rigout a notamment participé aux travaux de la commission parlementaire d'enquête sur les conditions de l'information publique.

Vice-président du conseil général de la Haute-Vienne, membre du conseil régional du Limousin, il siège également à la commission de développement économique régional. C'est avant tout un homme de terrain.

Premier ministre PIERRE MAUROY (P.S.)

MINISTRES D'ÉTAT

Intérieur et décentralisation. Gaston DEFFERRE, P.S.
Commerce extérieur Michel JOBERT, Mouv. dém.
Transports Charles FITERMAN, P.C. (1)
Plan et aménagement du territoire Michel ROCARD, P.S.
Recherche et technologie .. Jean-Pierre CHEVENEMENT, P.S.

MINISTRE

Solidarité nationale Nicole QUESTIAUX, P.S.

MINISTRES DÉLÉGUÉS

AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE

Droits de la femme Yvette ROUDY, P.S.
Relations avec le Parlement. André LABARRERE, P.S.
Fonction publique et réformes administratives Anicet LE PORS, P.C. (1)

MINISTRES ET MINISTRES DÉLÉGUÉS

Ministre de la justice, garde des sceaux Robert BADINTER, P.S. (1)
Relations extérieures Claude CHEYSSON, P.S.
Délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé des affaires européennes André CHANDERNAGOR, P.S.

Délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement Jean-Pierre COT, P.S.
Défense Charles HERNU, P.S.
Economie et finances Jacques DELORS, P.S.

Délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget Laurent FABIUS, P.S.
Education nationale Alain SAVARY, P.S.
Agriculture Edith CRESSON, P.S.
Industrie Pierre DREYFUS, P.S. (1)

Délégué auprès du ministre de l'industrie, chargé de l'énergie Edmond HERVE, P.S. (2)
Commerce et artisanat André DELELIS, P.S.
Culture Jack LANG, P.S.
Travail Jean AUROUX, P.S.
Santé Jack RALITE, P.C. (1)
Temps libre André HENRY, P.S.

Déléguée auprès du ministre du temps libre, chargée de la jeunesse et des sports .. Edwige AVICE, P.S.
Urbanisme et logement Roger QUILLIOT, P.S. (2)
Environnement Michel CREPEAU, M.R.G.
Mer Louis LE PENNEC, P.S.
Communication Georges FILLIOUD, P.S.
P.T.T. Louis MEXANDEAU, P.S.
Anciens combattants Jean LAURAIN, P.S.
Consommation Catherine LALUMIERE, P.S. (3)
Formation professionnelle ... Marcel RIGOUT, P.C. (1)

SECRÉTAIRES D'ÉTAT

AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE

Chargé de l'extension du secteur public Jean LE GARREC, P.S. (2)
Chargé des rapatriés Raymond COURRIERE, P.S.

SECRÉTAIRES D'ÉTAT AUPRÈS D'UN MINISTRE

Auprès du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, chargé des départements et territoires d'outre-mer Henri EMMANUELLI, P.S.
Auprès du ministre de la solidarité nationale, chargée de la famille Georgina DUFOIX, P.S.
Auprès du ministre de la solidarité nationale, chargé des personnes âgées Joseph FRANCESCHI, P.S.
Auprès du ministre de la solidarité nationale, chargé des immigrés François AUTAIN, P.S. (2)
Auprès du ministre de la défense nationale Georges LEMOINE, P.S. (2)
Auprès du ministre de l'agriculture André CELLARD, P.S.
Auprès du ministre du temps libre, chargé du tourisme .. François ABADIE, M.R.G.

(1) Nouveaux membres du gouvernement.
(2) Membres du gouvernement qui changent d'attributions.
(3) Membres du gouvernement qui changent de titres et d'attributions.

NEUF des quarante-quatre membres du gouvernement ne détiennent pas de mandat parlementaire (M. Jobert, Mme Roudy, MM. Badinter, Cheysson, Delors, Dreyfus, Lang, Henry, Mme Dufoux). En outre, UN (M. Fiterman) l'a perdu dans la deuxième circonscription du Val-de-Marne en étant devancé le 14 juin par le candidat socialiste, M. Pierre Tabanou, P.S., élu le 21 juin.

TROIS sont sénateurs : MM. Le Pors (Hauts-de-Seine), Quillot (Puy-de-Dôme) et Courrière (Aude).

VINGT-SEPT ont été réélus aux dernières législatives.

QUATRE ont été élus pour la première fois à l'Assemblée nationale le 21 juin.

Voir page 10 la carte de l'implantation géographique des membres du gouvernement.

NEUILLY ET QUARTIER LATIN
SC.PO
classe préparatoire
Pour combler en un an le fossé méthodologique et de connaissances qui sépare le niveau du bac des exigences de l'examen d'entrée...
CEPES 57, rue Ch.-Lafitte, 92 Neuilly, 722.94.94/745.09.19 enseignement supérieur privé



PRIX ALLER-RETOUR.

1250 ^F AIR FRANCE ALICANTE	1025 ^F AIR FRANCE BARCELONE	1335 ^F AIR FRANCE MADRID
1450 ^F AIR FRANCE MALAGA	1020 ^F AIR FRANCE PALMA	

Le soleil est en Espagne. Pour le rejoindre, Air France vous propose des prix Vacances* aller et retour sur 5 destinations.

Une nouvelle facilité : Avion + Hôtel. Avion + Auto.

Dès l'achat de votre billet à prix Vacances, en collaboration avec Jet Tours et Europcar, Air France vous facilite votre séjour et vos déplacements locaux en vous offrant une réduction sensible sur votre chambre d'hôtel (15 à 40%) et votre location de voiture (20%). Cette offre est valable sur 4 destinations :

voté pour le changement devaient être représentés »

l'importante responsabilité de la préparation, sous l'autorité directe de M. Mauroy, des mesures de nationalisation.

Cinq membres de l'ancienne équipe ne figurent plus dans la nouvelle. M. Faure quitte le ministère de la justice, à sa demande, pour briguer la présidence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. M. Louis Mermaz quitte le ministère de l'équipement et des transports pour prendre la présidence de l'Assemblée. M. Pierre Joxe quitte le ministère de l'industrie après avoir présenté sa candidature à la présidence du groupe socialiste et M. Debarge retourne, sur sa demande, au Sénat. Il se verra chargé d'une mission par le gouvernement. M. Bombard quitte le secrétariat d'Etat à l'environnement pour siéger à l'Assemblée de Strasbourg.

M. ANICET LE PORS :

un haut fonctionnaire communiste

M. Anicet Le Pors, sénateur communiste des Hauts-de-Seine, membre du comité central du P.C.F. depuis mai 1979, a été l'un des principaux collaborateurs de M. Georges Marchais dans la préparation de sa campagne présidentielle. Membre de la commission des finances du Sénat, M. Le Pors est intervenu depuis 1977 au cours de nombreux débats économiques, budgétaires et sociaux.

Dans une question orale adressée au ministre du travail au mois de juillet dernier, il s'était étonné que M. Stoléro, secrétaire d'Etat, ait pu évoquer « une étude confidentielle de l'Office national d'immigration suggérant que le renvoi des travailleurs immigrés serait un remède au chômage, sans que cette étude ait été rendue publique ». En réalité, cette étude (qui n'était qu'un simple sondage) indiquait que les Français n'étaient pas prêts de remplacer les travailleurs immigrés aux tâches les plus ingrates.

M. Le Pors connaissait très bien le problème : haut fonctionnaire à la direction de la prévision du ministère de l'économie et des finances, il avait dirigé en 1976 un groupe de travail interministériel, qui avait publié, l'année suivante, les conclusions d'une étude effectuée dans le cadre de la procédure de rationalisation des choix budgétaires. Le « rapport Le Pors » démontrait qu'une diminution nette de 150 000 immigrés sur la

période 1976-1980 ne se traduirait que par 13 000 emplois supplémentaires pour les travailleurs nationaux. Dans les Cahiers du communisme, en août-septembre 1979, M. Le Pors, élu entre-temps sénateur, apportait de nouvelles précisions qui mettaient en cause la politique de « retour au pays » préconisée par M. Stoléro.

M. Le Pors est le principal auteur d'une proposition de loi de son parti, tendant à démocratiser le débat budgétaire en le divisant en trois étapes réparties sur deux sessions. Il a réclamé à plusieurs reprises une extension de l'initiative parlementaire en matière financière.

Le nouveau ministre chargé de réformes administratives est aussi un excellent connaisseur des questions industrielles qu'il suivait lorsqu'il était à la direction de la prévision du ministère de l'économie et des finances. Il avait analysé pour la préparation du VI^e (1971-1975), mais plus encore du VII^e Plan (1976-1980) l'impact des transferts entre l'Etat et l'industrie. A ce titre il s'était livré à un véritable travail de bénédictin qui, bien avant la publication du rapport Hannoun, montrait que l'essentiel des transferts d'Etat à l'industrie allait aux grands groupes et bénéficiait insuffisamment à certains secteurs très ouverts à la concurrence internationale.

Orateur éloquent, vigoureux et précis, sa compétence le faisait redouter, au Sénat, des ministres du gouvernement de M. Raymond Barre auxquels il s'opposait fréquemment. Sa courtoisie lui valait, en revanche, l'estime de la plupart des sénateurs.

Comme économiste, M. Anicet Le Pors, qui avait vivement critiqué les propositions du P.S. visant à réduire la part du commerce extérieur dans le produit national, apparaît comme un communiste orthodoxe, pourfendeur des monopoles. Gros travailleur, capable d'analyses très précises mais peu enclin aux nuances, M. Le Pors n'a rien d'un aimable radical.

[M. Anicet Le Pors est né le 28 avril 1931 à Paris. Docteur en sciences économiques, expert de l'Organisation météorologique mondiale (1960), il a été nommé en 1965 chef de la division « Industrie » à la direction de la prévision du ministère de l'économie et des finances. En 1975, il est nommé à la tête de la mission interministérielle sur l'immigration. Il le restera jusqu'à son élection comme sénateur des Hauts-de-Seine, en septembre 1977. De 1978 à 1980, il est aussi chargé de cours à l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC). Membre du parti communiste depuis 1955 et du comité central depuis le congrès de mai 1979, M. Le Pors, responsable du département « Nationalisation et politique industrielle » du P.C.F., a participé à ce titre à l'élaboration du programme commun de gouvernement.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages d'économie : *Traité marxiste d'économie* (1971), *Les Transferts Etat-industrie en France et dans les pays occidentaux* (1976), *Les Béquilles du capital* (1977) et *Marianne à l'encair* (1980).

Le deuxième gouvernement de M. Mauroy compte trente-sept socialistes (membres du parti ou proches de celui-ci), deux radicaux de gauche (un de moins à la suite du départ de M. Faure), le président du Mouvement des démocrates (M. Jobert) et donc quatre communistes, dont un ministre d'Etat, un ministre délégué auprès du premier ministre et deux ministres.

Commentant la participation des communistes au gouvernement, M. Pierre Mauroy a déclaré, à sa sortie de l'Elysée : « C'est la façon la plus naturelle d'honorer tous ceux qui se sont rassemblés dans la majorité présidentielle. Les communistes ont voté pour que François Mitterrand soit président de la République. Pourquoi ne pas assurer leur représentation

au gouvernement ? Nous avons estimé que tous ceux qui avaient voté pour François Mitterrand, pour ses options, et tous ceux qui avaient voté pour le changement devaient être représentés au gouvernement. Le problème commencerait si justement ils n'étaient pas représentés. »

Interrogé sur les éventuelles réactions de l'étranger, le premier ministre a ajouté : « Le gouvernement de la France n'est pas fait pour l'étranger. C'est l'affaire des Français. »

Nous publions ci-dessous les biographies des nouveaux ministres et celle de M. Maurice Faure. Nous avons donné celles des membres du premier gouvernement Mauroy dans « le Monde » daté 24-25 mai.

M. PIERRE DREYFUS : « Le patron »

« On l'appelait « le patron ». Pour beaucoup d'entre nous, il le reste. » C'est dit sans tristesse, sans regret — la succession est bien assurée, — tout juste une pointe de nostalgie et une surprenante tendresse. Il y a six ans déjà que M. Pierre Dreyfus a quitté la direction de la régie. Pour tous cependant, à l'intérieur comme à l'extérieur de la grande maison, il demeure « M. Renault », tant son image, ses idées semblent se confondre avec celles de la première entreprise française.

Rien ne prédestinait pourtant à la fonction publique et encore moins à l'automobile ce petit homme frêle et vif, issu d'une famille de la bourgeoisie alsacienne, très tôt lancé dans « les affaires » pour terminer ses études et prendre la suite d'un père mi-négociant mi-aventurier. Rien sauf une vocation aussi acharnée que précoce. « J'étais commissionnaire raconte-t-il (1). Cela a été pour moi une bonne initiation. J'avais cependant horreur de tout cela. Je n'avais qu'une idée en tête, être fonctionnaire c'est-à-dire au service de l'Etat. Je considérais que c'était la seule profession qui présentât de l'intérêt. »

Au service de l'Etat mais aussi d'idées et d'un humanisme généreux tôt acquis et jamais démenti. C'est pour ces idées que après avoir obtenu un doctorat en droit, il renonce après une première tentative à se représenter au concours du Conseil d'Etat. « J'étais devenu militant et la politique m'intéressait beaucoup plus que le Conseil d'Etat. » Ami d'enfance de Claude Lévi-Strauss et de Robert Marjolin proches des milieux socialistes il flirte un moment avec les trotskistes et adhère dans les années trente aux Jeunesses socialistes puis à la S.F.I.O. qu'il quitte après 1936 pour cause de... mariage !

Enfin entré selon son désir dans l'administration à la direction du budget puis, dès 1936, au ministère de l'industrie c'est presque par hasard qu'en 1954 il devient à quarante-sept ans, après une belle carrière de haut fonctionnaire (2), président-directeur général de la régie Renault : Pierre Lefaucheur, décedé brutalement n'a pas préparé de successeur. C'est l'état-major de la régie qui propose au gouvernement de nommer M. Pierre Dreyfus, puisque celui-ci suit les affaires du groupe depuis six ans, en tant qu'administrateur et vice-président. Heureux hasard ! car ce fonctionnaire discret, calme, d'une courtoisie souriante, qui ne connaît rien à l'automobile, se révèle vite non seulement un excellent homme d'affaires mais aussi un meneur d'hommes énergique et écouté.

La première entreprise française

Après avoir bouleversé les méthodes de travail de la régie en introduisant la planification à cinq ans — devenue banale, mais à l'époque inusitée dans les entreprises — et la délégation des pouvoirs, il lance Renault dans l'« aventure » de l'exportation, vite imité par la plupart de ses concurrents, puis dans la décentralisation — en multipliant les usines en province, — la diversification et même... la finance. La régie, en dix ans,

devient sous sa houlette la première entreprise française, et l'un des tout premiers constructeurs européens d'automobiles, grand pourvoyeur de devises et d'emplois, véritable moteur de l'industrie... et du progrès social.

Car, fidèle à ses idées — « à quoi servirait une économie prospère si elle n'améliorait pas le sort des hommes », — M. Pierre Dreyfus s'est appliqué sans relâche à satisfaire non seulement les besoins de la nation mais aussi ceux des salariés de la régie. Apôtre des accords d'entreprise et de la concertation, convaincu de la nécessité de réduire la durée du travail, il innove beaucoup dans ce domaine. La troisième, puis la quatrième semaine de congés payés, la garantie de pouvoir d'achat, la retraite complémentaire, l'indemnisation plus complète des jours de maladie, etc., tout cela, entre autres, part de la régie, ce qui lui vaut avec le pouvoir en place quelques-uns de ses affrontements les plus secs. Ce fonctionnaire modèle n'a paradoxalement jamais admis l'ingérence de l'Etat dans la conduite de ses affaires, fidèle en cela à l'orientation donnée par Pierre Lefaucheur et convaincu que c'est un critère essentiel de réussite. « Les nationalisations réussissent quand le gouvernement laisse une grande autonomie à la société nationale. Et aussi quand il choisit, pour la diriger, un homme accepté par tous » (3).

C'est cette indépendance, farouchement préservée jusque dans le choix de sa succession — « assurée jusqu'à l'an 2000 », dit-il en quittant en 1975 la régie, — qui cimentent autour de lui une équipe aussi motivée qu'efficace. M. Pierre Dreyfus n'a certes rien de ces capitaines d'industrie, carnassiers et autocrates dont les « coups de gueule » font la joie du public, mais son charisme, certain, a sans doute constitué l'un de ses atouts les plus puissants et le secret de la réussite de Renault. C'est un charmeur, subtil joueur, « proustien », dont le visage mo-

nomique de la région Nord, puis s'intégrant à l'équipe des conseillers de M. François Mitterrand. « Il sait pourquoi il combat et avec qui. Ce n'est pas si fréquent dans le monde des affaires », écrit-il il y a dix ans Gilbert Mathieu (4). C'est encore vrai, et c'est tout aussi rare dans le monde de la politique...

nomique de la région Nord, puis s'intégrant à l'équipe des conseillers de M. François Mitterrand. « Il sait pourquoi il combat et avec qui. Ce n'est pas si fréquent dans le monde des affaires », écrit-il il y a dix ans Gilbert Mathieu (4). C'est encore vrai, et c'est tout aussi rare dans le monde de la politique...

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) L'Expansion, juin 1974.
(2) Nommé inspecteur général de la production industrielle en 1944, il avait été, de 1947 à 1949, directeur du cabinet du ministre de l'Industrie. M. Robert Lacoste, puis, de 1950 à 1955, président des Houillères de Lorraine, et, en 1954, directeur du cabinet de M. Bourges-Maunoury.
(3) Le Nouvel Observateur, 25 avril 1977.
(4) Dictionnaire du capitalisme, Editions universitaires.

M. Michel Albert, commissaire général au Plan quittera prochainement ses fonctions

M. Michel Albert, commissaire général au Plan, sera prochainement appelé à d'autres fonctions. Il n'était pas candidat au maintien à ce poste. Il eût été difficile, au reste, au premier ministre, pour des raisons symboliques, de maintenir M. Michel Albert rue de Martignac, malgré les liens personnels du commissaire général avec MM Jacques Delors et Michel Rocard.

Dans peu de temps doit commencer la préparation du Plan intérimaire de deux ans. Celui-ci devra être prêt pour être soumis à l'Assemblée nationale à la fin de 1981.

Notons que pas moins de dix collaborateurs du commissariat du Plan l'ont quitté ou vont le quitter pour assumer des fonctions à l'Elysée, à Matignon ou dans certains ministères. Il s'agit de :

Mmes Dominique Alduy, chargé

de mission auprès de M. Mauroy ; Martine Bidegain, conseiller technique auprès de M. Rocard, ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire ; MM. Alain Boublil, conseiller technique auprès de M. Mitterrand ; Bernard Brunhes, conseiller pour les affaires sociales auprès de M. Mauroy ; Jean-François Colin, en instance de départ, mais dont l'affectation n'est pas encore connue ; Patrice Corbin, chargé de mission auprès de M. Mauroy ; Alain Gilot, directeur du cabinet de M. André Cellard, secrétaire d'Etat à l'Agriculture ; Henri Guillaume, conseiller technique auprès de M. Mauroy ; Michel Kotas, conseiller technique auprès de M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat chargé des DOM-TOM ; François-Xavier Stasse, conseiller technique auprès de M. Mitterrand.

M. JACK RALITE : spécialiste des affaires culturelles

M. Jack Ralite est né le 14 mai 1928 à Châlons-sur-Marne. Journaliste, il a collaboré à l'Humanité et a été chef du service culturel de l'Humanité-Dimanche.

Le nouveau ministre de la santé a obtenu son premier mandat électif aux élections municipales de 1965, date depuis laquelle il est adjoint au maire d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). Elu député communiste de la Seine-Saint-Denis (3^e circonscription : Aubervilliers, La Courneuve, Stains) en mars 1973, il a été réélu en 1978 et 1981.

Spécialiste des affaires culturelles, il a démontré à maintes reprises la passion qui l'anime sur ces sujets dans sa vie d'élus local et national. Au Palais-Bourbon, où il était rapporteur du budget du cinéma, cet homme affable et réservé, a souvent étonné ses collègues en séance publique par ses talents de polémiste et, parfois, sa violence verbale.

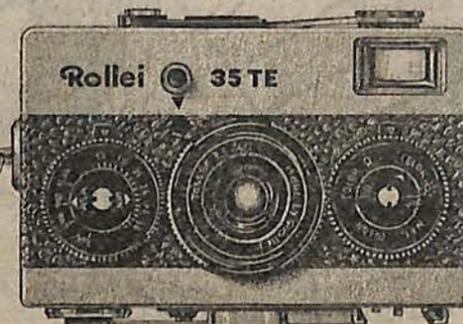
Vice-président de la délégation parlementaire pour la Radio-Télévision française, M. Ralite a participé, en 1979, aux travaux de la commission d'enquête sur les conditions de l'information publique.

Efficacité ?

PROFITEZ DE L'AFFAIRE ROLLEI DE L'ETE.

LE CELEBRE ROLLEI 35 TE:

935F
flash
compris.



M^e ROBERT BADINTER :

« Restaurer l'idée de justice »

Dans l'histoire judiciaire des dernières années, chacun a associé le nom de M. Robert Badinter au combat pour l'abolition de la peine de mort. Surtout depuis ce jour de janvier 1977 où il plaida, à Troyes, pour Patrick Henry, à propos duquel on parlait du « procès d'un guilloiné ».

matique (...) tout simplement aberrante», il s'inquiétait de l'état de la justice en France et demandait qu'on la « ressuscitât ».

Le projet « sécurité et liberté » n'était à coup sûr en rien cette grande réforme que M^e Badinter souhaitait. Il en fut l'un des adversaires les plus radicaux, signant, avec sept autres juristes de renom, un appel demandant au Parlement de repousser ce texte.

Ce jour-là M^e Badinter tentait d'exorciser, en ravivant la blessure, l'horreur qu'il avait éprouvée, cinq ans plus tôt dans la même salle, lorsque Roger Bontems et Claude Buffet avaient été condamnés à mort.

Après le procès de Patrick Henry, il devint pour ceux qui encourageaient la peine de mort une sorte de recours ultime.

Avec la multiplication des condamnations à mort, depuis l'automne 1980, le nombre de ces hommes, voyant en lui leur dernier rempart face à la guillotine, ne cessait d'augmenter.

Il fallait certes le sens quasi mystique, n'il a de son rôle de défenseur pour faire face à une telle charge. D'autant que les partisans de la peine capitale ne lui épargnaient ni la haine, ni les menaces — pour lui et ses proches, — ni les insultes publiques.

Si ce combat-là est le plus connu de l'opinion publique, M^e Badinter, agrégé de droit, juriste d'une grande rigueur de pensée, l'a toujours inscrit dans une réflexion globale sur la justice et les libertés.

Hostile à la loi qui, en novembre 1978, modifiait l'exécution des peines et instituait un régime de sûreté, « une sanction auto-

(1) L'Exécution, Grasset, 1973. (2) Liberté, Libertés, Gallimard, 1976.

M. MAURICE FAURE :

il part sans regret

On attendait un avocat de renom, un magistrat en vue. D'autres noms se chuchotaient dans les couloirs du Palais. Lorsque M. Maurice Faure fut nommé ministre de la justice du premier gouvernement Mauroy, ce fut une surprise.

Le vrai handicap de M. Maurice Faure, trente et un jours garde des sceaux, fut celui-là. Plus au fait des dossiers européens et agricoles que passionné de droit pénal, il fut ministre parce qu'on le lui proposa, de la justice parce qu'on insista.

Magistrats et avocats, les plus jeunes en tout cas, avaient accueilli avec une certaine ironie la nomination de ce cacique de la IV^e République.

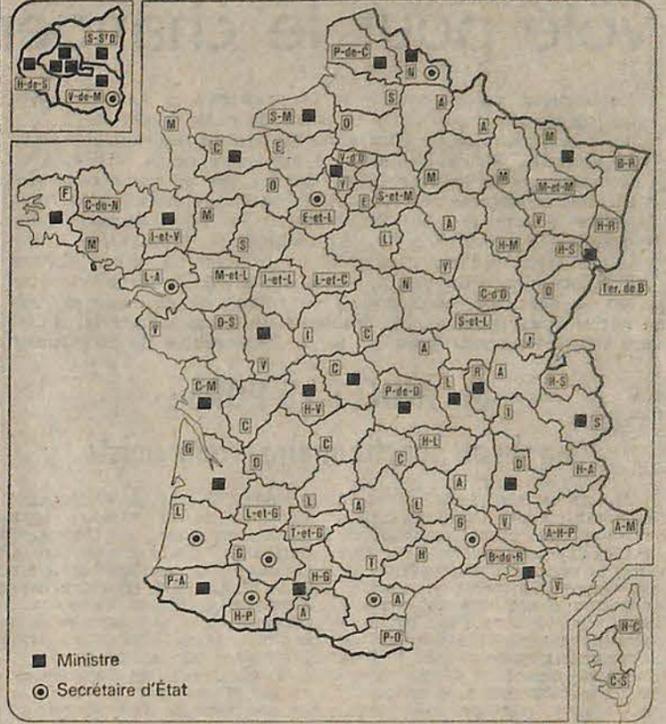
Il était dans la force de l'âge, simplement engourdi par vingt-trois ans de traversée du désert, sans concession superflue à la droite triomphante ni plus tard au socialisme montant.

Sa chaleur avait fait bonne impression à ses interlocuteurs syndicaux, mais il en aurait fallu davantage pour résister aux pressions contradictoires et faire face aux frustrations accumulées sous son prédécesseur.

Plus qu'à ses propos, opposés à ceux de M. Mitterrand sur la Cour de sûreté de l'Etat et la loi « Sécurité et liberté », c'est au sentiment de ne pouvoir échapper à un milieu étouffant et de devoir mener une politique qui n'était pas spontanément la sienne, qu'on doit son départ.

B.L.G.

L'IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE DU GOUVERNEMENT



Voir page 8 les précisions au bas de l'encadré donnant la composition du gouvernement.

L'achèvement d'une stratégie

(Suite de la première page.)

Le président de la République s'est donc montré insensible aux arguments invoquant les réactions négatives qu'une telle participation pouvait susciter dans certains pays étrangers.

M. Mitterrand n'a pas non plus voulu prendre en considération les quelques réticences exprimées — il est vrai du bout des lèvres — par certains de ses amis.

Une telle assurance se heurte à plusieurs objections. C'est l'état-major de la place du Colonel-Fabien et non le premier ministre qui a choisi les ministres issus des rangs du P.C.F.

après une négociation conduite par MM Mauroy et Marchais à l'hôtel Matignon — négociation d'ailleurs prolongée par quelques contacts téléphoniques.

Quelles que soient les intentions du P.C.F. on peut observer, en premier lieu, que le chef de l'Etat a déjà eu l'occasion de réaffirmer la prééminence de sa fonction.

Enfin, il est intéressant de constater qu'au moment même où les communistes font leur entrée au gouvernement, l'orientation réformatrice et social-démocrate de celui-ci se trouve confortée.

sion du secteur public. Ces décisions ajoutent aux effets de l'harmonie existant déjà entre MM. Mauroy et Delors.

Quelques arbitrages sont cependant nécessaires pour parfaire le fonctionnement de l'appareil d'Etat : si la question de la présidence de l'Assemblée nationale a été réglée au profit de M. Louis Mermaz, un doute subsiste sur le titulaire de la présidence du groupe socialiste de cette Assemblée.

Reste le parti socialiste, dont le rôle est à redéfinir. M. Paul Quilès a abordé cette question mardi devant le comité directeur, en affirmant que la formation que dirige M. Jospin doit se montrer à la fois « solidaire » du gouvernement et « indépendante » de celui-ci.

dès l'été (le congrès a lieu en octobre).

En s'adressant mercredi aux membres du gouvernement, et à travers eux à l'opinion, M. Mitterrand avait sans doute à l'esprit toutes ces données.

Celle-ci ne sera pas superflue, si l'on considère les difficultés qui attendent le gouvernement. Dans l'ordre politique, il lui faudra faire face à une opposition que la présence de ministres communistes devrait radicaliser.

Aussi, le président de la République a-t-il, dès la première réunion du nouveau gouvernement, marqué que le rassemblement, qui s'est manifesté les 10 mai et 21 juin, n'est que la première étape d'un rassemblement plus vaste.

Garant de l'unité nationale, le chef de l'Etat est conscient que celle-ci peut seule permettre au pays de surmonter les difficultés qu'il lui faut affronter.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

POUR SE PROCURER LE MANIFESTE DU 22 JUILLET 1981 DE VÉTÉRANS DU P.C.F. Ecrire à Maurice HARTMANN 139, rue Pelleport, 75020 Paris

Advertisement for Renault 18. Features a large '850 F' graphic and text: 'OPERATION SOLEIL. RENAULT 18'. 'PAR MOIS.* PENDANT LA 1^{ère} ANNEE.' Includes details about financing and contact information.

Les suppléants des membres du gouvernement

Parmi les quarante-quatre membres du gouvernement, trente-quatre sont membres du Parlement (trois sont sénateurs). Ceux qui détiennent un mandat de députés seront remplacés à l'Assemblée nationale par les suppléants suivants :

- MM. Pierre Dassonville, directeur adjoint des P.T.T. (suppléant de M. Pierre Mauroy); Philippe Sanmarco, secrétaire général de la ville de Marseille (M. Defferre); Mme Martine Frachon (M. Rocard); MM. Lucien Couqueberg, médecin, conseiller général (M. Chevènement); Louis Moulinet, tourneur (Mme Nicole Questiaux); Georges Labazée, instituteur, conseiller général (M. Labarrère); Mme Nelly Commenat, éleveur, conseiller général (M. Chandernagor); MM. Paul Perrier, directeur honoraire de lycée, conseiller général (M. Pierre Cot); Jean-Jacques Queyranne, maître assistant à Lyon II, conseiller général (M. Henu); Marc Massion, contrôleur des douanes (M. Fabius); Jacques Roger-Machart, ingénieur à l'E.D.F., conseiller général (M. Savary); Marc Verdon, professeur (Mme Edith Cresson); Clément Theaudin, directeur d'école, conseiller général (M. Hervé); Jean-Claude Bois, professeur, conseiller général (M. Deléris); Jean-Jacques Bénétière, ingénieur agronome (M. Auroux); Mme Muguette Jacquinot, employée (M. Ralite); M. Roger Rouquette, cadre administratif (Mme Edwige Avic); Mme Colette Chaigneau, principale de collège (M. Crepeau); MM. Gilbert Le Bris, assistant parlementaire (M. Le Pensec); André Brunet, négociant (M. Filloud); Mme Eliane Provost, médecin du travail (M. Mexandeau); MM. Nicolas Schiffrer, ajusteur (M. Laurain); Marcel

Join, contrôleur des P.T.T. (Mme Catherine Laumière); Roland Mazoin, directeur de coopérative, conseiller général (M. Rigouli).

Mme Denise Cacheux-Habigand, assistante sociale (M. Le Garrec); MM. Robert Cabe, technicien en gestion agricole (M. Emmanuelli); René Rouquet, ouvrier (M. Franceschi); Jacques Floch, statisticien, conseiller général (M. Autain); Jean Gallet, agriculteur (M. Lemoine); Lydie Dupuy (M. Cellard); M. Jean Duprat, ingénieur (M. Abadie).

En ce qui concerne les sénateurs, MM. Anicet Le Pors (P.C., Hauts-de-Seine) et Raymond Courrière (P.S., Aude) sont remplacés respectivement au Sénat par Mme Monique Midy, conseillère municipale de Colombes (Hauts-de-Seine), et M. Pierre Bastié, Le suppléant de M. Quiliet (P.S., Puy-de-Dôme) était M. Yves Barnérias, décédé en 1979; il y a donc vacance pour ce siège. Enfin, M. Marcel Dérage (secrétaire d'Etat dans le premier gouvernement Mauroy) reprend son siège de sénateur de la Seine-Saint-Denis qu'il avait abandonné depuis moins d'un mois et qui, de ce fait, n'était pas encore vacant.

M. Georges Donnez, président délégué du Mouvement démocrate socialiste « Les Français doivent se sentir grugés. Qui aujourd'hui niera que la participation communiste au gouvernement n'est pas une volonté politique, alors même que le succès enregistré permettait de l'éviter. Ceux qui prétendent que le cas est minime à l'égard des ministères accordés se trompent lourdement et l'avenir, malheureusement pour la France, me donnera raison. »

Bien qu'occupant des postes « techniques » les communistes entendent influencer sur la politique du gouvernement

L'entrée de quatre communistes au gouvernement marque, pour le P.C.F., un tournant par rapport à la politique qu'il menait depuis trois ans. Se prononcer en faveur de M. Mitterrand le 10 mai, puis se réclamer de la majorité présidentielle, ainsi dégagée des urnes, dans la campagne pour les élections législatives, c'était une chose ; partager la responsabilité d'une politique que le P.C.F. avait refusée, en septembre 1977, lorsqu'il avait rompu avec le P.S., et qu'il n'avait cessé de critiquer depuis lors, c'est autre chose. La décision était suffisamment difficile à prendre pour que le comité central y consacre six heures d'une discussion dont M. Marchais a indiqué, mardi soir, sur TF 1, qu'elle avait été « riche ».

Le comité central avait été convoqué initialement pour jeudi et vendredi (cette réunion est, d'ailleurs, maintenue), mais le calendrier de formation du second gouvernement Mauroy, tel que l'avaient défini l'Elysée et l'hôtel Matignon, imposait que la réponse des communistes au projet d'accord et aux offres de ministères qui leur étaient soumises, fût donnée mardi soir. Lorsque les membres du comité central sont entrés en séance, mardi, à 11 h. 30, ils ont pris connaissance du texte rédigé dans la nuit par les délégations socialiste et communiste.

La réunion s'est interrompue deux heures plus tard, pour reprendre à 14 h. 45, en l'absence de MM. Marchais et Fiterman, qui ont été reçus à 15 heures par M. Mauroy. L'entrevue a duré une heure, puis les deux dirigeants communistes ont regagné la place du Colonel-Fabien, mais pour ne rentrer dans la salle du comité central que vers 17 heures. Le comité directeur du P.S. avait approuvé, pour sa part, en fin de matinée, le projet d'accord.

La discussion au comité central du P.C.F. semble avoir porté, alors, à la fois sur le texte et sur les propositions de postes ministériels faites par M. Mauroy : un ministre d'Etat, un ministre délégué et deux secrétariats d'Etat. Interrompue à 18 heures pour permettre aux membres du bureau politique de se réunir et d'entrer en contact téléphonique avec l'Elysée, où le premier ministre était en conversation avec M. Mitterrand, la réunion du comité central a repris à 19 heures.

Une demi-heure plus tard, M. Pierre Juquin, membre du bureau politique, annonçait que le projet d'accord était approuvé à l'unanimité. On apprenait en même temps que le P.C.F. détient quatre ministères, M. Michel Warholiak, membre du secrétariat fédéral de la C.G.T., et du comité central du P.C.F., félicitait M. Anicet Le Pors, ministre chargé de la fonction publique.

Il semble que le principe de la participation du P.C.F. au gouvernement ait été moins discuté, au comité central, que les modalités de cette participation. Le caractère extrêmement contraignant du texte élaboré par les délégations communiste et socialiste — texte qui impose aux dirigeants communistes une conception extensive de la

« solidarité gouvernementale », puisqu'elle s'étend aux activités des deux partis dans les entreprises, c'est-à-dire dans les syndicats et, précisément, dans la C.G.T. — supposait en contrepartie, aux yeux des communistes, une présence quantitativement ou qualitativement plus forte au gouvernement.

Si le parti communiste ne pouvait exercer son droit de critique hors du gouvernement, il fallait qu'il puisse faire valoir ses vues au sein du gouvernement. Avec quatre représentants ayant rang de ministres, les communistes peuvent estimer que leur présence au gouvernement n'est pas tout à fait subalterne. Ils ont décidé, en outre, de ne pas considérer les postes qui leur étaient offerts comme techniques, en désignant, pour les occuper, des personnalités n'ayant pas de connaissances particulières du domaine dont elles sont chargées. M. Fiterman, l'un des principaux dirigeants du P.C.F., n'avait jamais manifesté d'intérêt, jusqu'à ce jour, pour les transports ; M. Le Pors, ancien haut fonctionnaire, il est vrai, est un économiste ; M. Ralite est spécialisé dans les problèmes culturels, et M. Rigout dans les problèmes agricoles (le premier est ministre de la santé, le second ministre de la formation professionnelle).

Ces quatre ministres sont des politiques. Pour M. Fiterman, cela va sans dire. Le choix du second de M. Marchais, plutôt que du secrétaire général, pour marquer la présence du P.C.F. au gouvernement au niveau des ministères d'Etat, met fin à une rumeur selon laquelle M. Marchais aurait été désigné pour cette tâche, ce qui aurait eu pour conséquence de réduire son rôle à la tête du parti.

C'est apparemment le contraire qui se produit, et M. Marchais continue de tenir les rênes du parti au moment où doit s'ouvrir une discussion. En outre, M. Fiterman, qui avait été devancé par un candidat socialiste au premier tour des élections législatives dans la deuxième circonscription du Val-de-Marne, dont il était le député sortant, obtient, de la part du président de la République et du premier ministre, une compensation appréciable.

Proche collaborateur de M. Marchais, M. Le Pors ne manquera pas d'intervenir dans les débats économiques du gouvernement, de même, sans doute, que MM. Ralite et Rigout dans leur domaine de compétence initial. M. Ralite est, lui aussi, proche de M. Marchais, et M. Rigout, directeur politique de l'Echo du Centre, quotidien du P.C.F. à Limoges, est également un responsable politique, dans un département, la Haute-Vienne, où la concurrence entre le parti communiste et le parti socialiste est vive.

Le P.C.F., qui se définit lui-même comme un parti de lutte et un parti de gouvernement, a opté pour cette seconde ambition. L'alternative était entre cette voie et celle d'un repli sur les militants et l'électorat restés fidèles le 26 avril et 14 juin. Une

partie d'entre eux sera étonnée des termes de l'accord souscrit par le P.C.F., qui a accepté, par exemple, de se prononcer pour le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan sans le préalable d'une négociation, alors qu'il avait approuvé l'intervention en janvier 1980. Le choix fait par la direction du P.C.F., qui semble liquider d'un coup la politique qu'elle a suivie depuis trois ans, peut déboucher aussi sur d'autres remises en cause, auxquelles elle s'était jusqu'à présent refusée. La réunion du comité central, jeudi et vendredi, dira, peut-être, si telles sont bien, pour les responsables du P.C.F., les implications de leur décision.

PATRICK JARREAU.

M. MARCHAIS : nous n'avons jamais cessé de réaffirmer notre attachement à l'union

Interrogé, mardi 23 juin, au cours du journal du soir sur TF 1, M. Georges Marchais a déclaré : « Notre comité central, après une très riche discussion, a approuvé à l'unanimité l'accord de gouvernement que nous avons discuté et rédigé la nuit dernière avec les représentants du P.S. » Le secrétaire général du P.C.F. a ajouté :

« Le parti communiste français, après la rupture de 1978, n'a jamais cessé de réaffirmer son attachement à l'union. Nous avons certes mené le débat d'idées, mais nous n'avons jamais cessé de réaffirmer notre attachement à l'union.

« Les sept cent mille Françaises et Français qui ont participé à mes meetings durant la campagne électorale du premier tour de l'élection présidentielle m'ont toujours entendu dire et répéter sans cesse que le parti communiste français ne renoncerait pas, ne renoncerait jamais à l'union. Et j'ai toujours dit : il faut qu'il y ait des ministres communistes au gouvernement de la France, pour qu'ils prennent leur part dans l'œuvre nécessaire à entreprendre pour sortir notre pays de la crise et pour aller de l'avant dans le sens voulu par les Françaises et les Français. »

M. Marchais a ensuite expliqué la position de son parti sur les points de l'accord P.S.-P.C.F. concernant les questions internationales :

● **PROCHE-ORIENT** : « Camp David a eu lieu, a-t-il déclaré. Camp David a conduit à la cessation de la guerre entre Israël et l'Égypte. Camp David a conduit à un retrait des troupes israéliennes d'une partie du Sinaï. Ce sont des faits. Nous en prenons acte. Cela étant précisé — et c'est ce que nous disons dans la déclaration, — le problème du Proche-Orient n'est pas réglé pour autant. Nous nous prononçons, depuis très longtemps, pour l'existence de l'Etat d'Israël, nous sommes pour la reconnaissance de l'Etat d'Israël, dans des frontières sûres et reconnues. Et nous

Voici le texte de la déclaration commune du P.S. et du P.C.F. publiée le 23 juin :

« Réunis au lendemain des législatives comme ils en étaient convenus, les représentants du parti socialiste et du parti communiste français se félicitent du choix que vient de faire le peuple français, qui a confirmé le 21 juin son vote du 10 mai en donnant à la majorité présidentielle une large majorité à l'Assemblée nationale.

« Les conditions sont ainsi créées pour mettre en œuvre le changement attendu par le pays. « En vue de parvenir à une orientation gouvernementale commune, les deux partis ont consacré l'essentiel de leur discussion aux points qui étaient restés en débat lors de leur précédente rencontre.

« Conscients des devoirs que leur dicte la situation, les deux partis se déclarent décidés à promouvoir la politique nouvelle

considérons qu'il faut donner au peuple palestinien la patrie à laquelle il a droit. »

● **ARMEMENTS NUCLEAIRES EN EUROPE** : « Nous ne laissons rien dans l'ombre au sujet des SS-20, des Pershing et des Cruise, a dit M. Marchais. Evidemment, ici chaque parti peut avoir son appréciation. Nous sommes même convenus hier soir que même à l'intérieur des partis il peut y avoir des appréciations différentes. (...) Nos deux partis sont d'accord pour agir en faveur de la dissolution des blocs militaires, en faveur de la paix, du désarmement. (...) Nous disons : il faut négocier. Il faut négocier pour garantir l'équilibre des forces militaires et, à partir de là, il faut prendre des mesures pour avancer dans la voie du désarmement. C'est ce que les peuples veulent. Capitulation ? Non. Réalisme politique. »

● **AFGHANISTAN** : « Nos partis apprécient d'une manière différente le point de départ, a déclaré M. Marchais. Qu'est-ce que nous souhaitons ? Qu'est-ce que souhaitent les Soviétiques ? Ils l'ont dit. Ils souhaitent le retrait de leurs troupes. Le gouvernement afghan le souhaite aussi, mais il veut une négociation entre les pays concernés : Iran, Pakistan et Afghanistan, en vue d'assurer la sécurité des frontières, la non-ingérence dans les affaires intérieures. Nous disons, à partir de là, que les troupes soviétiques doivent se retirer d'Afghanistan. »

● **POLOGNE** : « Je suis réticent pour parler de la Pologne avec qui que ce soit, a dit le secrétaire général du P.C.F. Je vous fais observer, d'ailleurs, que je n'en ai parlé que deux fois en une année... Nous considérons, pour notre part, qu'il appartient au peuple polonais de résoudre lui-même ses problèmes, c'est-à-dire avancer dans la voie du progrès des réformes de caractère économique, social et démocratique. »

Le texte de l'accord P.S. - P.C.

qu'ont choisie les Françaises et les Français en élisant François Mitterrand à la présidence de la République. Ils le feront à l'Assemblée nationale, dans le cadre de la majorité qui vient de se constituer ; ils le feront au gouvernement dans une solidarité sans faille ; ils le feront dans les collectivités locales et régionales, dans les entreprises, en respectant les fonctions propres des institutions et des partis. A cet effet, tout en réaffirmant leur attachement à la personnalité propre et aux positions fondamentales de chacun de leurs partis, ils prendront pour base dans tous les domaines les choix faits par le pays et les convergences vérifiées dans leurs discussions.

« La politique de changement qui est d'ores et déjà engagée par les premières mesures gouvernementales continuera. Les engagements seront tenus. Ce changement se fera, comme il a commencé, par la voie démocratique, à partir de la volonté exprimée par le suffrage universel.

« Ce changement comportera en particulier les nouvelles mesures de justice sociale et d'élevation des ressources des plus défavorisés qui devront être prises dès les prochains mois. Il se poursuivra par étapes, selon un rythme de transformation qui tiendra compte de la situation de crise, du fait que l'économie de la France est ouverte sur l'extérieur, des nécessités équilibrées économiques et financières.

« Dans le même esprit, les deux partis pensent que, à l'issue des négociations en cours entre les organisations syndicales et le patronat, devrait être préparée, dans les meilleurs délais, la législation sur la diminution du temps de travail. Puis, le cadre légal étant fixé, devraient s'engager, sous l'impulsion du gouvernement, de nouvelles négociations pour préciser branche par branche, et le cas échéant par entreprise, les modalités et les calendriers d'application.

« Les deux partis considèrent que l'extension du secteur public sera une garantie de l'efficacité et de la démocratisation de la planification. Ils se déclarent d'accord pour que l'extension et les modalités de l'organisation du secteur public se fassent conformément aux propositions ratifiées le 10 mai.

« Dans la situation du pays, les deux partis estiment nécessaire l'élaboration d'un plan de redressement de deux ans qui crée les conditions d'une nouvelle croissance économique et d'une lutte efficace contre le chômage. Ils soutiendront une politique de réduction des inégalités sociales. Ils agiront pour la garantie et l'extension des libertés, pour le développement des droits des travailleurs, pour la démocratisation de la vie nationale.

« Les deux partis soutiendront l'action internationale de la France — dans le respect de ses alliances — pour la paix et le désarmement progressif en vue de la dissolution simultanée des blocs militaires, en assurant l'équilibre des forces en Europe et dans le monde et la sécurité de chaque pays. Dans cet esprit,

ils se prononcent pour qu'intervienne rapidement une négociation internationale sur la limitation et la réduction des armements en Europe. Cette négociation doit porter notamment sur la présence des missiles soviétiques SS-20 et sur la décision d'installer des fusées américaines Pershing-2.

« Les deux partis agiront pour le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, de la souveraineté des Etats, de la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, pour le droit de chaque pays à sa sécurité. Ils donnent à ces principes une valeur universelle.

« En vertu de ces principes, ils affirment le droit du peuple afghan à choisir son régime et son gouvernement et se prononcent pour le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan et la cessation de toute ingérence étrangère.

« Prenant acte de la situation créée par les accords de Camp David, ils réaffirment le droit à l'existence et à la sécurité d'Israël et de tous les Etats de la région, en même temps que le droit du peuple palestinien à une patrie.

« Les deux partis soutiendront activement la participation de la France à la C.E.E., à ses institutions et à ses politiques communes, dans le respect de sa liberté d'action et de ses légitimes intérêts. Ils appuieront des politiques communes sur le plan social, pour la défense de l'agriculture et des secteurs menacés, pour la vitalité de la recherche et des industries de pointe.

« Les deux partis ont évoqué l'évolution de la situation en Pologne, et souhaitent que ce pays et son peuple conduisent eux-mêmes à bon terme le processus de renouveau économique, social et démocratique dans lequel ils sont engagés.

« Ils expriment, tant sur le plan économique que politique, leur solidarité avec les peuples du tiers-monde qui, comme au Salvador et au Nicaragua, luttent pour leur émancipation nationale, leur développement et leur libération démocratique et sociale. »

MEETING-DÉBAT

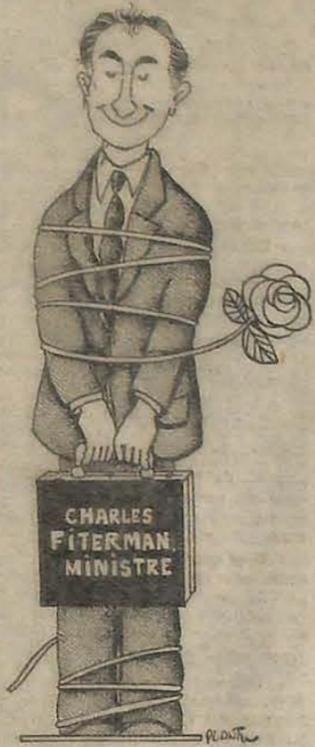
Judi 25 juin

à partir de 19 heures
à la BOURSE DU TRAVAIL
3, rue du Château-d'Eau (10^e)
Métro REPUBLIQUE

LA GAUCHE ET L'AFGHANISTAN...

Avec des dirigeants NATIONAUX
d'organisations politiques,
syndicales, dont : C.F.D.T.,
F.E.N., P.S...
des résistants afghans
des témoins occidentaux

A l'initiative du M.S.R.A.
20, rue Pierre-Brossolette
93130 NOISY-LE-SEC



(Dessin de PLANTU.)

Le ralliement du P.C.F.

(Suite de la première page.)

Ce qui n'était ce jour-là qu'espérance ou éventualité étant devenu solide et indéniable réalité après les scrutins législatifs des 14 et 21 juin, il peut enfin passer à la réalisation d'un vieux dessein, révéloper jusqu'à son terme ultime et logique la stratégie d'union de la gauche, à laquelle il n'a jamais cessé de se proclamer fidèle. Faisant place dans le gouvernement aux représentants de toutes les forces qui avaient déclaré vouloir le changement, il ne s'écartera nullement de l'analyse qu'il avait faite le 21 mai lors de son installation à l'Elysée en constatant que onze jours plus tôt la « majorité politique des Français démocratiquement exprimée » s'était identifiée à la majorité sociale de la France.

Quelque cinq millions d'électeurs communistes ayant concouru à sa victoire du 10 mai et plus du quart d'entre eux s'étant prononcés pour lui dès le 26 avril, Mitterrand fut apparu bien ingrat en fermant les portes du gouvernement au P.C.F. Il n'est pas imprudent en les lui ouvrant, quoi que puissent en penser les porte-parole de la droite qui ont crié à l'« erreur historique » ou proclamé que « plus d'un électeur socialiste doit se sentir cocu ». Il n'y a pas de risque sérieux à faire figurer au gouvernement des représentants de la « majorité présidentielle » tout entière à partir du moment où ce gouvernement peut s'appuyer sur une majorité parlementaire comprenant deux cent soixante-neuf députés socialistes et quarante-quatre communistes.

Il apparaît enfin et surtout que le contrat de re-mariage signé le 23 juin entre le P.S. et le P.C.F. illustre de

façon saisissante la domination du premier et la retraite à laquelle le second est condamné. La rupture de 1977 avait été essentiellement motivée par le désaccord entre les deux partis sur le nombre des entreprises et des filiales de ces entreprises qui devaient être nationalisées. Le parti communiste se rallie purement et simplement puisqu'il admet « que l'extension et les modalités de l'organisation du secteur public se fassent conformément aux propositions ratifiées le 10 mai ». C'est-à-dire conformément aux seuls engagements que l'actuel président de la République avait pris, en la matière pendant sa campagne électorale.

S'agissant du « changement » considéré dans son ensemble, M. Marchais et ses amis, beaucoup moins impatients et exigeants qu'ils ne le furent pendant longtemps, conviennent qu'« il se poursuivra par étapes selon un rythme de transformations qui tiendra compte de la situation de crise, du fait que l'économie de la France est ouverte sur l'extérieur, des nécessités d'équilibres économiques et financiers ». Les communistes seraient-ils devenus mitterrandistes ?

Le divorce de 1977 avait engendré beaucoup de querelles fratricides au sein de maintes municipalités d'union de la gauche. Le P.C.F. s'engage à y mettre fin puisqu'il proclame qu'une « solidarité sans faille » doit le lier au P.S., non seulement à l'Assemblée nationale et au gouvernement mais aussi « dans les collectivités locales et régionales ».

Cette même solidarité doit également avoir force de loi « dans les

entreprises ». Autant dire que si des difficultés sociales surviennent, les ministres communistes auraient à convaincre les éventuels révoltés de la classe ouvrière non pas qu'il faut « savoir terminer une grève », selon la vieille et célèbre formule de Maurice Thorez, mais qu'il convient de n'en déclencher aucune.

Au chapitre de la politique internationale, la compréhension et la souplesse du P.C.F. ne sont pas moins spectaculaires, puisqu'il consent à prendre de considérables distances vis-à-vis de l'U.R.S.S. en souhaitant que la Pologne et son peuple « conduisent eux-mêmes à bon terme le processus de renouveau économique social et démocratique dans lequel ils sont engagés ». Voilà qui fait très fidèlement écho, une fois encore, à ce que M. Mitterrand avait dit pendant sa campagne.

Un ralliement aussi total doit-il conduire à taxer M. Marchais d'« opportunisme de droite » ? Ce grief ne serait pas excessif, mais il faut aller au-delà et renoncer aux formules du passé pour ne retenir que les réalités du présent qui sont dures pour le secrétaire général. Que fut-il advenu de lui si, après avoir réclamé à cor et à cri, depuis mars, la participation au gouvernement, il avait dû faire devant le prochain congrès de son parti le bilan de son action en ayant rien d'autre à dire que : « moins d'électeurs, deux fois moins de députés, pas de ministre » ?

Le résident préside Le parti dominant domine. Qui pourrait se permettre de ne pas tenir compte, aujourd'hui comme hier, de cette double évidence ?

RAYMOND BARRILLON.

Les réactions en France

M. PONS (R.P.R.) : pas de surprise.

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R. : « L'entrée de ministres communistes au sein du gouvernement de la France ne constitue pas pour nous une surprise. Elle s'inscrit dans la démarche permanente de M. François Mitterrand depuis 1965 et dans les orientations affirmées pendant la campagne présidentielle. »

« Beaucoup de Français ne voulaient pas croire à cette fatalité. Ils vont aujourd'hui ressentir d'autant plus fortement le choix du président de la République que les postes confiés à ces ministres communistes couvrent des secteurs essentiels de la vie économique et sociale de notre pays. »

« Le R.P.R. trouve dans cette décision une raison supplémentaire d'agir dans l'opposition en force vivante et déterminée au service des intérêts de la France. »

M. DILIGENT (C.D.S.) : une erreur historique.

M. André Diligent, secrétaire général du Centre des démocrates sociaux : « Par leur vote aux élections présidentielle et législatives, les Français avaient manifesté massivement leur volonté d'écarter les communistes du pouvoir. C'est notamment pour cette raison que les socialistes ont bénéficié de tant de suffrages. En méconnaissant cette volonté, M. François Mitterrand commet une erreur historique à laquelle rien ne l'obligeait. Il n'ignore pas le risque qu'il fait ainsi peser sur notre vie publique puisqu'il affirme lui-même dans un livre tout récent : « Les décisions prises à Paris par la direction du P.C.F. correspondent le plus souvent aux données d'une stratégie mondiale dont le la est donné par Moscou ». »

M. BLANC (P.R.) : le masque est tombé.

M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, a déclaré, mercredi 24 juin : « La composition du gouvernement n'est pas pour moi une surprise, bien qu'elle engendre une profonde inquiétude. Nous savions que le langage centriste que tenait parfois M. Mitterrand durant sa campagne relevait de la tactique et non de la conviction. Le masque est tombé, a-t-il ajouté, le président de la République abandonne le centre gauche en mettant à l'écart le cap à gauche toute. Les conditions sont maintenant réunies pour que le projet socialiste soit appliqué. Deux ministres d'Etat de la France sont authentiquement marxistes. L'entrée de quatre ministres communistes à des postes-clés ne saurait être compensée par le seizième rang de M. Delors ou le vingtième rang de M. Dreyfus dans la hiérarchie gouvernementale » a estimé M. Blanc.

« L'Union pour la démocratie française a publié la déclaration suivante : « Plus d'un électeur socialiste doit aujourd'hui se sentir cocu. Ils étaient nombreux en effet ces Français qui ont raisonnablement cru que voter socialiste ces deux derniers dimanches était le meilleur moyen d'écarter les communistes du pouvoir. Le régime de partis est ressuscité. Jamais, depuis 1958, on avait revu cela : deux délégations de partis discutant de la composition du gouvernement de la République, négociant les portefeuilles ministériels, comme on négocie sur un marché. Le P.C. était prêt à tout, à se taire, à se coucher, à se renier pour arriver à ses fins, c'est-à-dire participer au pouvoir. »

LE CONGRÈS DU P.S. AURA LIEU LES 23, 24 ET 25 OCTOBRE A VILLEURBANNE

Le congrès du parti socialiste aura lieu les 23, 24 et 25 octobre à Villeurbanne. Ainsi en a décidé le comité directeur du parti socialiste réuni mardi 23 juin à Paris. Les contributions — premières versions des motions présentées en congrès et sur lesquelles les délégués sont appelés à voter afin de déterminer, éventuellement, les contours de la majorité et de la minorité — seront publiées au début du mois d'août.

Le 17 septembre, un comité directeur de synthèse sera réuni. Les sections voteront entre le 2 et le 9 octobre et les congrès fédéraux se réuniront le 10. Les conférences nationales, organisées par chacun des courants qui présentent des motions, auront lieu le 18.

D'autre part, M. Lionel Jospin, premier secrétaire, a aménagé le secrétariat du P.S. désorganisé par le départ de plusieurs de ses membres appelés à d'autres fonctions. Le secrétariat, représentatif de la majorité du P.S. assurera la marche du parti jusqu'au congrès de Villeurbanne.

M. Jean Poperen, chargé des élections assurera également les relations extérieures, poste qu'occupait M. Pierre Bérégovoy devenu secrétaire général de l'Elysée.

M. Jean Prouteau est chargé du secteur études qui était celui de M. Jean-Pierre Chevènement jusqu'à son entrée au gouvernement.

M. Jean Prouteau, sollicité-deux ans, est un ancien militant du P.C.F. auquel il avait adhéré en 1942. Député communiste de la Charente, de 1945 à 1958, il a été exclu par le XVII^e congrès (mai 1961) du comité central où il siégeait depuis 1950. Sa rupture avec le P.C.F. date de 1968 et, en 1970, il est exclu de sa cellule. M. Prouteau a rejoint le P.S. en 1973.]

M. Pierre Guidoni (CERES), député de l'Aude, prend en charge les collectivités locales secteur dont s'occupait M. Marcel Debarge, ancien secrétaire d'Etat à la formation professionnelle.

M. Pierre Guidoni est né le 3 octobre 1941 à Montpellier (Hérault). Il est membre du comité-directeur du P.S. depuis 1971 et du bureau exécutif depuis 1975. Elu député de l'Aude en mars 1976, il a été réélu en 1981. C'est l'un des principaux animateurs du CERES.]

M. Michel Pezet, secrétaire national à la qualité de la vie et à l'environnement étend son activité au cadre de vie et aux associations, secteur dont s'occupait Mme Annette Chépy-Léger, élue député de la Marne qui quitte le secrétariat. M. Pezet est premier secrétaire de la fédération socialiste de Bouches-du-Rhône et par là, proche de M. Defferre.

M. Jean Besse (CERES) remplace M. Michel Coffineau (CERES) au poste de secrétaire national adjoint aux entreprises.

M. Jean Besse, trente-huit ans, est un proche collaborateur de M. Jean-Pierre Chevènement. Il travaillait auparavant sous l'autorité de ce dernier au secrétariat national aux études. Candidat aux élections législatives, dans la troisième circonscription du Calvados, il a échoué au second tour contre M. Michel d'Ornano, député sortant.]

M. Didier Motchane est nommé secrétaire national sans attribution.

M. Didier Motchane, cinquante ans, est l'un des « chefs historiques » du CERES, dont il est considéré comme le « théoricien ». M. Motchane a été membre du secrétariat national du P.S. de 1974 à 1971 et il siège à l'Assemblée européenne.]

Les ministres communistes de 1944 à 1947

Entre avril 1944 (gouvernement provisoire formé à Alger par le général de Gaulle) et mai 1947 (date à laquelle les communistes furent relevés de leurs fonctions dans le gouvernement formé par Paul Ramadier (S.F.I.O.) en janvier de la même année, douze communistes avaient occupé des postes ministériels, hormis dans le gouvernement socialiste homogène dirigé par Léon Blum, de décembre 1946 à janvier 1947. En voici la liste, avec la mention de leurs fonctions au P.C.F. lorsqu'ils siégeaient au gouvernement :

● MAURICE THOREZ (Secrétaire général ; né le 28 avril 1900, mort le 11 juillet 1964.)

Ministre d'Etat chargé de la réforme administrative dans le second gouvernement de Gaulle (novembre 1945-janvier 1946) ; vice-président du conseil dans les gouvernements de Félix Guoin (S.F.I.O.) et de M. Georges Bidault (M.R.P.), de janvier à décembre 1946 ; ministre d'Etat dans le gouvernement Paul Ramadier (S.F.I.O.) de janvier à mai 1947.

● FRANÇOIS BILLOUX (Membre du bureau politique ; né le 21 mai 1903, mort le 14 janvier 1978.)

Chargé de la santé dans le gouvernement provisoire d'Alger, puis ministre de la santé publique et de la population dans le premier gouvernement de Gaulle (septembre 1944-octobre 1945) ; ministre de l'économie nationale (novembre 1945-janvier 1946) ; ministre de la reconstruction et de l'urbanisme (janvier-décembre 1946) ; ministre de la défense nationale (janvier-mai 1947).

● AMBROISE CROIZAT (Membre du comité central ; né le 28 janvier 1901, mort le 11 janvier 1951.)

Ministre du travail et de la sécurité sociale (novembre 1945-mai 1947)

● GEORGES MARRANE (Né le 20 janvier 1888, mort le 27 août 1976.)

Ministre de la santé publique (janvier-mai 1947).

● LAURENT CASANOVA (Membre du comité central ; né le 9 octobre 1906, mort le 20 mars 1972.)

Ministre des anciens combattants et victimes de guerre (janvier-décembre 1946). Entré au bureau politique en juin 1947, responsable des intellectuels et du Mouvement de la paix pendant la période de la guerre froide, Laurent Casanova soutint, en 1960, les thèses de Marcel Servin, membre du secrétariat du comité central, sur le phénomène gaulliste. Condamné par le comité central à la demande de Thorez, il fut rétrogradé à la base, comme Marcel Servin, lors du seizième congrès en mai 1961.

● M. CHARLES TILLON (Membre du bureau politique, né le 3 avril 1897.)

Ministre de l'air (septembre 1944-octobre 1945) ; ministre de l'armement (novembre 1945-décembre 1946) ; ministre de la reconstruction et de l'urbanisme (janvier-mai 1947).

Pendant la maladie de Maurice Thorez, qui séjourna en Union soviétique de 1950 à 1953 pour y être soigné, M. Tillon fut accusé

d'« activité fractionnelle » avec André Marty, membre du secrétariat du comité central. Tous deux furent rétrogradés à la base en décembre 1952. En 1970, M. Tillon et d'autres anciens dirigeants communistes de la Résistance mirent en cause l'activité, pendant la guerre, de M. Georges Marchais, qui venait d'être nommé secrétaire général adjoint. Le comité central décida d'exclure M. Tillon du P.C.F.

● M. FERNAND GRENIER (Membre du comité central, né le 9 juillet 1901.)

Chargé de l'air dans le gouvernement provisoire d'Alger.

● M. MARCEL PAUL (Membre du comité central, né le 12 juillet 1900.)

Ministre de la production industrielle (novembre 1945-décembre 1946).

● M. AUGUSTE LECŒUR (Membre du comité central, né le 4 septembre 1911.)

Sous-secrétaire d'Etat à la production industrielle (janvier-décembre 1946). Devenu membre du secrétariat du comité central, chargé de l'organisation, en avril 1950, M. Lecœur fut partisan, après la mort de Staline, en mars 1953, d'une

révision critique de l'activité du P.C.F. Mis en accusation devant le comité central en mars 1954, il quitta le P.C.F. en avril et adhéra à la S.F.I.O. En 1973, M. Lecœur a relancé la polémique sur le départ de M. Marchais en Allemagne pendant la guerre. Ayant déposé plainte contre M. Lecœur, M. Marchais a été débouté en 1977.

● M. MARIUS PATINAUD (Membre du comité central, né le 11 décembre 1910.)

Sous-secrétaire d'Etat au travail et à la sécurité sociale (janvier-novembre 1946).

Soupçonné d'avoir soutenu André Marty et critiqué par M. Lecœur, alors membre du secrétariat chargé de l'organisation, au sujet de l'activité de la fédération de la Loire du P.C.F., M. Patinaud perdit ses responsabilités dans cette fédération en février 1953. Il est toujours membre du P.C.F. à Saint-Etienne.

● M. RENÉ ARTHAUD (Né le 20 septembre 1915.)

Ministre de la santé publique (juin-décembre 1946).

● M. GEORGES GOSNAT (Né le 30 décembre 1914.)

Sous-secrétaire d'Etat à l'armement (août-décembre 1946). Ancien organisateur de la compagnie France-Navigation, qui avait achevé l'aide du mouvement communiste aux combattants républicains espagnols, M. Gosnat est entré par la suite au comité central et il est devenu le trésorier officiel du P.C.F. M. Gosnat vient d'être réélu député du Val-de-Marne.

CORRESPONDANCE

L'affichage électoral

M. André Pachet, de Vitruvius écrit :

J'ai lu, avec un très grand intérêt, l'article de M. J.-A. Dauphin, du 17 juin.

J'approuve entièrement ses observations et ses suggestions, et je voudrais y ajouter un argument.

Je suis momentanément en Bretagne, à Fouesnant. N'écoutez qu'un réflexe de vieux militant — trente ans de P.S. — j'ai enlevé des affiches du candidat de droite posées sur celle du P.S.

J'ai, alors, été violemment pris à partie et expressément menacé de mort.

Mon agresseur, très violent, ajoutait : « Cela fera un socialiste de moins. » J'ai conservé mon calme et remarqué, qu'« il faudrait en tuer beaucoup pour avoir une majorité ».

Cette altercation semble en rester là.

Deux remarques s'imposent à l'esprit :

1) Il est tout aussi inutile d'af-

ficher que de décoller les affiches des autres.

Il est douteux que cela déplace une seule voix.

2) L'application stricte de la loi permettrait de satisfaire aux vœux de M. Dauphin, mais aussi, éviterait des incidents dramatiques comme on en voit de temps en temps.

La loi devrait prévoir : 1) Un nombre minimum d'emplacements officiels d'affichage (1 par 1000 habitants, par exemple) ; 2) De donner aux maires les moyens de faire nettoyer les emplacements souillés aux frais de la personne responsable de la candidature ou de la tendance.

Une procédure expéditive devrait faciliter les recouvrements, avec contrainte, au besoin.

On y gagnerait en calme, propreté, économie d'énergie et de papier.

La démocratie y trouverait son compte.

Cours d'anglais et séjours en Universités américaines

DE VRAIES ECOLES DE LANGUES, 36 Rue de Chezy 92200 Neuilly Tél. 637-35-88

ELS USA

Dans la presse parisienne

COMBAT SOCIALISTE : fin de l'ostracisme.

« Cette union est nécessaire. Parce qu'elle est voulue par les travailleurs, et les scrutins qui se sont succédés en ont apporté une nouvelle preuve. Parce que le changement profond de notre société, attendu par des millions de Français, exige, pour réussir, d'être mené par l'ensemble des masses populaires et de leurs organisations. Parce que, après trente-quatre années d'ostracisme, il est temps de réintégrer dans la vie nationale les millions d'hommes et de femmes qui ont confiance au parti communiste et qui lui apportent leurs suffrages. »

« L'accord du 23 juin est un événement considérable. Le suffrage populaire a librement réparti les responsabilités entre les diverses formations. Il a choisi, parmi plusieurs politiques proposées, celle qu'il préférait. La gauche est maintenant réunie pour opérer le redressement de notre pays et mettre en œuvre le changement. »

(CLAUDE GAULT.)

LE FIGARO : arrière-pensées.

« (...) Volonté politique donc de la part de M. Mitterrand que d'associer le P.C. à l'action gouvernementale. Dans l'espoir peut-être d'avoir un répit sur le plan social. Plus sûrement encore dans l'intention de bien marquer que le parti socialiste et lui-même n'avaient jamais failli à l'esprit unitaire et que la rupture de 1977 était bel et bien le fait du seul P.C. (...) Sous des formes différentes, il s'agit donc d'une poursuite de la lutte d'influence que se livrent les deux partis. Car, si en proposant au P.C. de participer au gouvernement, le parti socialiste a des arrière-pensées, on peut bien supposer qu'en l'acceptant le P.C. en a tout autant. Les plates-formes que représentent les quatre ministères qui lui ont été attribués permettent au parti communiste de placer des gens à lui dans des secteurs d'influence (les transports, la santé, la formation permanente et la fonction publique), qui lui donnent les moyens de « tenir » un très grand nombre de personnels de l'Etat. Mais surtout cette participation lui fournit l'occasion, en quelque sorte, de tirer parti de sa double défaite dans les élections présidentielle et législatives et donc de surmonter la perte de prestige qui en résultait. (...) »

(PIERRE THIBON.)

LE MATIN : Canossa.

« (...) L'accord entre le P.C.F. et le P.S. intervenu dans la nuit de lundi à mardi ne laisse pas d'être troublant. Comment se peut-il que les dirigeants communistes aient renoncé à tout ce qui faisait, voilà seulement quarante-huit heures, la spécificité même de leur idéologie et les fondements de leurs liens avec l'U.R.S.S. ? Ils viennent non pas de négocier un compromis — comme celui qui caractérisa le programme commun — mais d'entériner un alignement sur les thèses socialistes, perdant du même coup leur identité. Les amis de Georges Marchais le savent, qui ne peuvent retrouver une once de marxisme-léninisme ni dans les résultats des discussions d'hier ni dans les engagements pris par François Mitterrand tout au long de sa campagne

présidentielle. Pourquoi, dès lors, les responsables du P.C.F. sont-ils allés à Canossa ? Ce fut plus douloureux qu'il n'y paraît, si l'on considère que la réunion anormalement longue du comité central d'hier est le signe d'un profond malaise interne. Les tenants d'une participation l'ont finalement emporté. Pourtant, le virage en épingle à cheveu imposé au P.C.F. par le surprenant succès électoral du P.S. et du chef de l'Etat préfigure probablement le début d'une révision de la ligne de ce parti. Une révision déchirante qui ne se fera pas sans une sérieuse renouveau au sommet. Va-t-on assister à une remise en question de l'éthique communiste, à un aggravolement ? Ici, plus qu'en aucun autre domaine, il convient d'attendre pour voir »

LA LETTRE DE LA NATION : marxisme-léninisme.

« (...) Si la participation communiste devait amener « le socialisme, idée qui a fait son chemin », à le poursuivre un peu plus dans la zone rouge, les Etats arabes modérés, et, au premier rang, ceux du Golfe, n'hésiteront pas à nous faire payer la facture du frisson socialiste du 10 mai en augmentant, par exemple, le prix des « nourritures terrestres » de l'Occident moyen, le pétrole »

« Les capitaux étrangers ne se feront donc certainement pas beaucoup d'illusions sur ce projet d'accord de gouvernement. Indépendamment du risque de déstabilisation intérieure vers une plus grande radicalisation du « changement » annoncé le 10 mai, la grande majorité des partenaires de la France, alliés ou non, sait, par l'Histoire ce qu'il en a coûté en surprises plus ou moins dures, chaque fois que dans ces « amitiés particulières » entre le pouvoir et le P.C. les communistes ont donné la note. Cette note nous la connaissons et quelles que furent les partitions jouées en public, elle n'a jamais changé et ne changera pas. C'est celle du marxisme-léninisme, avec sa conception globale des rapports entre Etats, le cœur balançant toujours du côté d'où souffle le prétendu vent de l'histoire, mouvement « irréversible » vers le communisme. »

(DOMINIQUE CARBONNIER.)

LES ECHOS : l'achat d'une certaine paix sociale.

« (...) Rappelons à ce propos que les socialistes ont plusieurs fois essayé de prendre pied dans les entreprises sans jamais y parvenir. François Mitterrand est-il allé trop loin ? Sur l'instant, en tout cas, il gagne son pari. L'achat d'une certaine paix sociale. A terme, il compte sur un changement de la nature du parti communiste. »

Ce qui suppose l'arrêt de tout lien plus ou moins institutionnel avec Moscou et l'abandon de la collectivisation maximale des moyens de production.

Sur ce plan, l'accord P.S.-P.C. ne peut être qu'apparence, sauf disparition du communisme en France. Seule, l'Histoire dira si les ministres communistes resteront longtemps au gouvernement ; en tout cas plus longtemps qu'en 1946. Mais le P.C. n'est pas le seul à payer le prix fort.

Seul pays de l'alliance atlantique à avoir des communistes au gouvernement, la France aura du mal à gagner la confiance de ses grands alliés occidentaux. (...) »

Les alliés occidentaux de Paris insistent sur l'ampleur des engagements communistes

La participation des communistes au gouvernement français était attendue et le ton général des réactions occidentales est donné par le chancelier Schmidt, qui se refuse à « dramatiser ».

● A L'OTAN, où l'on se refuse à toute réaction officielle, on se contente de souligner officiellement que les communistes se sont engagés à être solidaires des options du président Mitterrand, notamment en ce qui concerne les principaux problèmes de politique étrangère.

● DANS LES MILIEUX COMMUNAUTAIRES, on fait remarquer que la nomination de quatre ministres communistes, notamment aux transports et à la santé, amènera, pour la première fois depuis la création de la Communauté européenne, la présence de communistes aux divers conseils ministériels.

● LE « NEW YORK TIMES » écrit que « le souci de Washington et des autres capitales de l'OTAN, à propos de la participation communiste au gouvernement français, est légitime » et « que le précédent peut être dommageable pour l'Italie, la Grèce, l'Espagne et le Portugal ». Mais, poursuit le journal, « jusqu'ici, le régime de M. Mitterrand permet un renforcement de la démocratie et une diminution de l'influence communiste. Si ces tendances se renforcent, elles peuvent être des valeurs durables pour toute la communauté occidentale ».

Dans son éditorial du 23 juin, le « Wall Street Journal » écrit : « Les amis de la France pourraient trouver quelque consolation, et c'est mon cas, dans la ferme position antisoviétique de M. Mitterrand et dans son désir de principe de ne pas vendre Israël pour du pétrole arabe. Mais nous doutons qu'une économie alourdie par l'augmentation des salaires les

plus bas, des impôts sur le revenu, les subventions aux industries en difficulté et la réduction du travail hebdomadaire puisse permettre de tenir les promesses d'une politique militaire et financière musclée. Nous pensons qu'il est difficile de croire que M. Mitterrand puisse persévérer dans sa politique étrangère, à moins qu'il n'aille au-delà des traditionnelles panacées socialistes et mette au point une politique économique mieux adaptée aux problèmes modernes et à la réalité moderne. »

● A LONDRES, le porte-parole du Foreign Office a déclaré que le gouvernement britannique « espérait poursuivre ses bonnes relations » avec les autorités françaises et qu'il n'avait « aucun doute » à ce sujet. Dans la presse, le « Guardian » (libéral) écrit que « les communistes ont fait toutes les concessions ». Pour le « Financial Times » (quotidien économique), « le comité central du P.C.F. a trouvé dure à avaler une déclaration politique commune qui est essentiellement un catalogue des politiques du parti socialiste ». Le « Daily Express » (nationaliste) titre « Mitterrand fait venir les rouges », tandis que le « Daily Mirror » (travilliste) explique « pourquoi Mitterrand risque le rouge ».

● A MOSCOU, l'agence Tass a annoncé tôt, ce mercredi, sans commentaire, la formation du nouveau gouvernement Mauroy, précisant cependant que « des représentants des partis socialiste et communiste, de même que du Mouvement des radicaux de gauche » en font partie. Tass ajoute que la majorité des ministres du premier cabinet Mauroy ont conservé leur poste. L'agence donne également les noms et les postes des quatre ministres communistes, en précisant la fonction de M. Fiterman au sein du P.C.F.

ROME : « Les prises de position du P.C.F. facilitent les rapports avec le P.C.I. »

nous déclare M. Giancarlo Pajetta

De notre correspondant

Rome. — « L'entrée de quatre ministres communistes dans le gouvernement de Pierre Mauroy est un acte important, dont les conséquences vont bien au-delà des frontières de la France », a déclaré au Monde M. Giancarlo Pajetta, membre du bureau politique et de la direction, responsable des relations internationales du parti communiste italien.

Commentant la déclaration commune P.C.-P.S. il a estimé que, précédé par son propre électorat, le P.C.F. a dû retourner à une politique unitaire et à des positions en politique internationale qui le rapprochent à nouveau de celles du P.C.I., notamment sur l'Europe, la détente et l'Afghanistan. « Nous avons cherché à maintenir de bons rapports entre les deux partis », a affirmé M. Pajetta, même quand étaient apparues des divergences qui n'étaient pas négligeables. Nous nous réjouissons aujourd'hui de ces prises de position qui faciliteront nos rapports. »

Le plus important parti communiste de l'Europe occidentale (30,4 % des voix aux élections législatives de 1979) avait soutenu entre juillet 1976 et janvier 1979, dans le cadre d'une majorité parlementaire d'union nationale, deux gouvernements présidés par M. Andreotti, dans lesquels il n'était pas représenté. Il est d'autant plus sensible à l'événement que, depuis un an, il développe une stratégie d'« alternative démocratique au pouvoir démocrate-chrétien ». Face au parti socialiste italien qui, avec les résultats des élections administratives partielles des 21 et 22 juin, représente désormais autour de 14 % des suffrages, le P.C.I. insiste spécialement sur le caractère unitaire de la victoire socialiste en France et de la politique suivie par M. Mitterrand.

Les quatre portefeuilles donnés aux communistes français « sont une conséquence naturelle de l'accord politique électoral et du programme décidé le 23 juin », a affirmé M. Pajetta, qui ajoute : « Les résultats électoraux ont montré que les Français ont voté largement pour les socialistes, des socialistes dont on disait — sans qu'ils le nient — qu'ils feraient une alliance de gouvernement avec les communistes. » Le dirigeant du P.C.I. a aussi tenu à souligner : « Tous les élus socialistes, sauf ceux du premier tour, l'ont été aussi grâce aux voix communistes. Aucun élu socialiste ne peut ignorer qu'il représente toute la gauche ; aucun élu communiste du deuxième tour ne peut l'oublier aussi. »

M. Pajetta a affirmé également que « le document signé en commun par le P.S. et le P.C.F. est essentiel, tout autant que le partage des ministères ». Sans nier que le parti de M. Marchais s'est rangé, notamment en poli-

tique étrangère, sur les thèses socialistes, il souligne : « Ces positions étaient celles de M. Mitterrand qui, pour affirmer cette politique unitaire, a dû, avant la campagne électorale, mener bataille dans son propre parti, notamment contre Michel Rocard. » Il a ajouté : « Je suis heureux que Georges Marchais ait cité, pour démontrer la possibilité et la nécessité de la présence de ministres communistes, les propres paroles employées

BONN : M. Schmidt ne veut pas « dramatiser les choses »

De notre correspondant

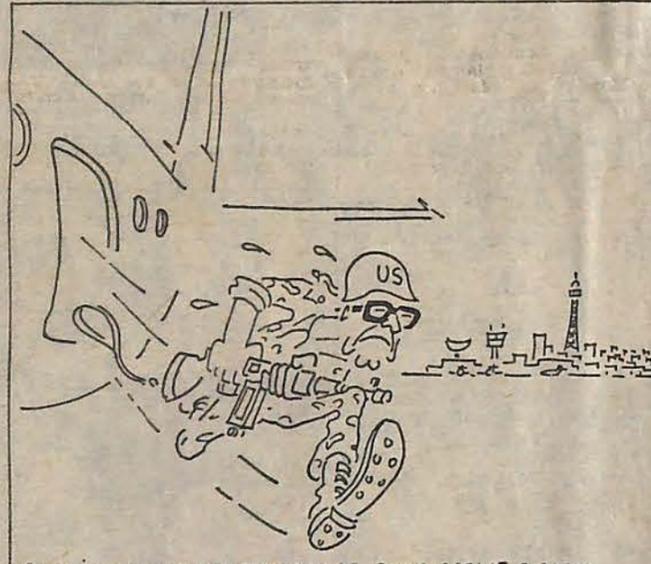
Bonn. — Interrogé sur les conséquences possibles de la participation communiste au nouveau gouvernement Mauroy, le chancelier Schmidt a indiqué mardi 23 juin qu'à son avis il conviendrait de « ne pas dramatiser les choses ». Le chancelier parlait d'un dîner des correspondants étrangers dans la République fédérale.

En ce qui concerne les rapports franco-allemands, dont M. Schmidt a souligné l'importance décisive, le chef du gouvernement de Bonn estime que le nouvel équilibre politique à Paris « ne changera pratiquement rien ». En revanche, il se pourrait bien

« dia » ni même établir un système monétaire. Cela ne diminuerait en rien l'importance d'une rencontre qui devrait permettre en core une fois d'éviter pendant le douze mois à venir de dangereuses guerres commerciales et financières entre les principaux pays du monde.

Quant à la situation mondiale, M. Schmidt estime toujours que, en dépit des revers, il importe de « continuer le dialogue » entre l'Est et l'Ouest. D'une part, les Soviétiques comme les Américains auraient — à son avis — le plus grand intérêt à engager une négociation sur les euromissiles ; d'autre part M. Brejnev comme le président Reagan auraient exprimé au chancelier leur ferme intention de s'engager sur cette voie. Or, M. Schmidt « ne met en doute ni la parole de l'un ni celle de l'autre ». Il se dit convaincu que les négociations sur les euromissiles seront amorcées avant la fin de l'année, en dépit de ce que peuvent dire ici ou là « les gens de quatrième ou de cinquième ordre ».

JEAN WETZ.



24 JUIN : LE VICE-PRESIDENT GEORGE BUSH ARRIVE A PARIS. (Dessin de KONJ.)

pendant la campagne par M. Mitterrand, disant que les communistes sont des Français à part entière, qui ne doivent pas seulement compter pour travailler et pour combattre. »

L'entrée des communistes français au gouvernement aura-t-elle des conséquences sur la situation politique italienne ? « Il ne s'agit pas d'un effet mécanique, a répondu M. Pajetta ; mais il sera plus difficile de refuser de faire des expériences de gouvernement local, régional ou autres en commun pour des motifs idéologiques ou par peur des canonnières ou des missiles de l'OTAN si, dans un pays comme la France, qui a une certaine importance dans l'Europe occidentale et l'alliance atlantique, cet a priori idéologique est dépassé. Tout aussi important est ce fait qu'un pays de l'Europe occidentale a montré qu'il n'avait pas à demander l'accord préalable des Américains pour la composition de son gouvernement. »

Quoique reléguée un peu au second plan par les commentaires sur les élections administratives partielles des 21 et 22 juin, la nouvelle de l'entrée des ministres communistes dans le cabinet de M. Mauroy est en première page, ce 24 juin, de tous les quotidiens de la péninsule. Le Corriere della Sera en fait même son titre principal. Tous les journaux insistent particulièrement sur la volte-face en politique étrangère du P.C.F. La Repubblica (gauche) titre : « Marchais a capitulé sur le programme » ; Il Giornale (droite libérale) affirme : « Les communistes renoncent à tous leurs principes pour quatre maroquins dans le gouvernement de M. Mauroy ».

selon lui que l'accord entre le parti socialiste français et le P.C.F. trouve « des échos intéressants » en Italie et au Kremlin. Le chancelier attache, en effet, une grande signification aux prises de position du parti de M. Marchais sur l'Afghanistan, la Pologne et les fusées soviétiques SS-20.

La Communauté européenne elle non plus ne saurait être affectée par la présence de ministres communistes à Paris. Faisant allusion aux cas du Portugal et de l'Islande, le chancelier a rappelé qu'il y a déjà eu au sein de l'OTAN des gouvernements à participation communiste. Il ne faudrait donc pas considérer ce phénomène comme une « maladie contagieuse ». Au surplus, M. Mitterrand aurait indiqué lui-même qu'il ne se serait pas résolu à faire entrer des ministres communistes dans le gouvernement si cela avait dépendu des voix communistes à l'Assemblée nationale.

Auparavant le chancelier avait évoqué les échanges qu'il a eus avec le nouveau président français lorsque, revenant des Etats-Unis, il s'est arrêté à Paris. « Il est très bon » a-t-il ajouté « que M. Mitterrand et M. Mauroy viennent bientôt à Bonn pour les traditionnelles conversations franco-allemandes. » Une telle rencontre sera particulièrement utile, selon lui, à la veille de la grande conférence des pays industrialisés à Ottawa et avant le sommet prévu au Mexique pour la relance du dialogue Nord-Sud. A cet égard, M. Schmidt a, de façon un peu inattendue, mis en garde ceux qui attendaient des résultats spectaculaires de la conférence d'Ottawa. Ce sommet occidental ne pourrait pas « promettre plus que les précédents ». Ceux-ci, a-t-il souligné, n'ont pas créé un « ordre économique mon-

La participation des P.C. aux gouvernements en Europe non communiste depuis la seconde guerre mondiale

Depuis la seconde guerre mondiale, en dehors du cas français, les communistes ont participé aux gouvernements ou aux organes exécutifs des Etats suivants en Europe occidentale :

cée, s'est faite au congrès de mai 1981.

● ALLEMAGNE FEDERALE. — A la suite des premières élections aux Parlements d'Etat, en avril-mai 1947, qui donnèrent 9,4 % des voix aux communistes, ceux-ci ont participé aux organes administratifs jusqu'en mars 1948, époque à laquelle les trois zones d'occupation occidentales furent réunies en une seule entité.

● ISLANDE. — Fondé en 1930, le P.C. a fusionné, en 1968, avec des sociaux-démocrates de gauche au sein de l'Alliance du peuple, qui a participé aux gouvernements de centre gauche entre 1971 et 1974, et y participe à nouveau depuis 1978.

● AUTRICHE. — Un communiste a été ministre de l'intérieur dans le gouvernement provisoire installé par l'occupant russe en 1945. Après les élections de novembre 1945, le P.C. a détenu le ministère de l'énergie jusqu'en novembre 1947.

● ITALIE. — Le P.C.I. a été présent dans le gouvernement royal du maréchal Badoglio, le 22 avril 1944, après le retour d'U.R.S.S. de M. Togliatti, son secrétaire général. Il a participé également aux cabinets Parri et De Gasperi, dans la période de création de la république. En juin 1947, à la suite de la détérioration des relations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, M. De Gasperi exclut communistes et socialistes de sa majorité.

● BELGIQUE. — Les communistes ont eu deux, puis quatre portefeuilles (ravitaillement, santé publique, reconstruction, travaux publics) dans les deux cabinets Van Acker, entre le 13 février 1945 et le 4 août 1946, puis dans le cabinet Huysmans. Ils ont démissionné le 17 mars 1947, prenant pour prétexte le refus d'approuver la hausse du prix du charbon.

Cependant, depuis la mise en œuvre des pouvoirs régionaux, en 1970, plusieurs gouvernements de région sont aux mains des communistes, soit exclusivement, soit en alliance avec les socialistes (Piémont, Emilie-Romagne, Toscane, Ombrie, Ligurie).

● DANEMARK. — Un ministre communiste a siégé au premier gouvernement de la libération, jusqu'en octobre 1945.

● LUXEMBOURG. — Un ministre communiste a figuré dans le cabinet Dupont, de 1945 jusqu'en mars 1947.

● FINLANDE. — Les représentants du P.C. ont appartenu à sept gouvernements provisoires, du 15 mai 1944 au 25 juillet 1948. Il a été absent des cabinets constitutionnels qui ont suivi depuis lors.

● NORVEGE. — Le P.C. a participé au gouvernement de mai à septembre 1945.

● PORTUGAL. — Le P.C. portugais a participé aux six gouvernements provisoires, du 15 mai 1974 au 25 juillet 1976. Il a été absent des cabinets constitutionnels qui ont suivi depuis lors.

● SAINT-MARIN. — Depuis les élections législatives de mai 1978, une coalition communiste-socialiste, disposant de la majorité absolue, soutient l'exécutif. L'un des deux capitaines régents, élus pour six mois, est communiste.

L'I.S.G. : L'enseignement supérieur intégré à la vie associative
L'expérience de la réussite professionnelle

INSTITUT SUPERIEUR DE GESTION
Association sans but lucratif, organisme d'intérêt général à caractère éducatif
8 rue de Lota, 75116 PARIS

L'admission à l'I.S.G. est liée au règlement pédagogique, visé par le Ministère de Tutelle, les concours nationaux 1981 sont organisés pour chaque filière en fonction de l'origine des candidats :

2^e CYCLE ALTERNANCE

Concours réservé aux titulaires d'un DEUG, d'un DUT, d'un BTS ou d'une licence en 3 ans. 100 places.

2^e CYCLE ALTERNANCE LONG

Concours réservé aux élèves des classes préparatoires scientifiques — Math. Sup, Math Spé — et littéraires — Lettres Sup — et aux candidats pouvant attester d'au moins une année d'enseignement supérieur. 100 places.

3^e CYCLE

Concours réservé aux ingénieurs, aux titulaires d'une maîtrise ou d'une licence en 4 ans, aux diplômés des I.E.P., aux architectes, médecins, pharmaciens et vétérinaires ainsi qu'aux cadres justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans. 60 places.

2^e CYCLE CLASSIQUE

Concours réservé aux élèves des classes préparatoires au haut enseignement commercial. Inscriptions closes depuis le 6 février 1981. 1714 candidats. 100 places. (1982 : au vendredi 29 janvier).

Dates limites d'inscription pour le 3^e cycle et les 2^e cycles en alternance :

Session du 15 au 19 septembre 1981
INSCRIPTIONS AVANT LE 27 JUILLET 1981
(pour la session de juillet inscriptions closes au 20 juin 1981)

RENSEIGNEMENTS : Centre d'orientation et d'information de l'I.S.G.
45 rue Spontini - 75116 PARIS - Tél. 16 (1) 553.60.27

L'I.S.G. : Etablissement libre d'enseignement supérieur reconnu par l'Etat - Diplôme visé par le Ministère de l'Education Nationale.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants : Jacques Fauvet, directeur de la publication, Jacques Sauvageot, Claude Julien.
Imprimerie du « Monde », 5, r. des Italiens PARIS-IX^e
1980
Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.
Commission paritaire n° 57437.

MARC SEMO.

Quelques modifications dans le domaine économique et social

Le second gouvernement Mauroy, s'il ne remet pas en cause le découpage des grands ministères économiques et sociaux, n'en comporte pas moins quelques nouveautés significatives des préoccupations immédiates.

Pour la première fois, les consommateurs auront un ministre. De janvier 1976 à avril 1978, la France, après le Canada et la Grande-Bretagne, avait compté dans son gouvernement un secrétaire d'Etat à la consommation, rattaché au ministre de l'économie et des finances. Mme Scrivener, qui avait pris cette charge éphémère, n'avait jamais disposé des moyens humains et financiers nécessaires au fonctionnement d'un vrai ministère. Or, les consommateurs doivent avoir un rôle essentiel dans la maîtrise des prix. Mme Lalumière va donc devoir organiser l'information des consommateurs et de leurs associations pour qu'ils réagissent contre les marges et indexations abusives, accroître les moyens mis à leur disposition, contrôler l'objectivité de l'information sur les produits, bref, établir un véritable pouvoir des consommateurs.

Un secrétaire d'Etat, M. Le Garrec, est d'autre part chargé de l'extension du secteur public, qui prévoit, selon les engagements pris par M. Mitterrand au cours de la campagne électorale, la nationalisation de onze groupes industriels, du crédit et des assurances. Alors qu'une mission sur « l'extension et la démocratisation du secteur public » avait été confiée par le ministre de l'industrie à un haut fonctionnaire, M. Piette, le secrétariat d'Etat est rattaché directement au premier ministre. M. Pierre Mauroy aura donc la haute main sur ces nationalisations.

Autre nouveauté, la nomination d'un ministre de l'énergie, M. Ed-

mond Hervé, à la place d'un secrétaire d'Etat. Depuis la première crise pétrolière, on envisageait la création d'un tel poste dans un domaine qui relevait du ministre de l'industrie. D'une manière générale, seuls les pays qui produisent substantiellement de l'énergie se sont dotés d'une telle structure, moins nécessaire lorsqu'il s'agit d'importer largement de l'énergie. La création de ce poste de ministre délégué auprès du ministre de l'industrie, correspond bien à la volonté de relancer, autant que faire se peut, la production nationale.

La réapparition, enfin, après une courte éclipse, d'un secrétariat d'Etat à l'immigration, rattaché à la solidarité nationale, marque apparemment la volonté du pouvoir de répondre à l'attente des organisations de défense des travailleurs étrangers. La suspension des expulsions, l'arrêt de celles décidées à l'encontre des jeunes étrangers nés en France, l'annonce d'une concertation avec les organismes politiques et syndicaux concernés — premières mesures du gouvernement de M. Mauroy, — marquent l'évolution d'une action qui devrait aboutir à la reconnaissance aux immigrés, de l'égalité des droits avec les nationaux.

Assemblée nationale

LES DÉPUTÉS U.D.F. CONSTITUENT UN GROUPE UNIQUE

Les soixante-quatre députés U.D.F. ont décidé, mardi 23 juin, à l'unanimité, de constituer un groupe parlementaire unique à l'Assemblée nationale, maintenant ainsi la structure existant sous la précédente législature. Reunis au Palais-Bourbon, ils ont affirmé que leur groupe entend se situer « au centre de la vie politique française ».

Les vingt-trois élus qui se réclament du Centre des démocrates-sociaux (*le Monde* du 24 juin) étaient partagés entre partisans de la constitution d'un groupe unique et partisans d'un groupe centriste autonome. Les seconds, conduits notamment par M. Bernard Stasi, président délégué du C.D.S. et député de la Marne, se sont finalement rangés à l'avis des premiers, soutenus par M. Jean Lecanuet, président du C.D.S., et Pierre Méhaignerie ancien ministre, député d'Ille-et-Vilaine. La constitution d'un groupe autonome semblait difficile dans la mesure où, selon le règlement de l'Assemblée nationale, il faut rassembler trente députés pour y parvenir.

En menaçant de reprendre leur liberté, les centristes ont tenté de peser sur la désignation du président du groupe U.D.F., poste qu'ils revendiquent. Le président sera élu le mercredi 1^{er} juillet.

● M. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F., invité mardi 23 juin de l'Association de la presse étrangère, a indiqué que l'U.D.F. « ne cherche pas à avoir de liens organiques avec Valéry Giscard d'Estaing », celui-ci demeurant « sa référence et son point de ralliement ». Estimant que l'ancien président de la République « ne pouvait que, le moment venu, prendre des positions nationales et non pas partisans », M. Pinton n'a pas exclu qu'un conseil national de l'U.D.F. se prononce sur un changement de nom du mouvement.

Mme Questiaux veut « prendre le contre-pied » de la politique précédente pour l'immigration

Non plus ministre d'Etat, mais ministre tout de même de la solidarité nationale, Mme Questiaux est également chargée des problèmes des travailleurs immigrés, dont le secrétariat d'Etat lui est rattaché.

Or, c'est un véritable tournant dans la politique de la France à l'égard de l'immigration que vient d'annoncer Mme Nicole Questiaux. A l'issue de l'assemblée générale du Service social d'aide aux émigrants (1), elle a dénoncé en termes très vifs les méthodes des précédents gouvernements pour les travailleurs étrangers.

Rappelant la « précarité » de la condition de l'immigré, notamment « face au racisme et aux discriminations », Mme Questiaux a déclaré que, ces dernières années, la politique « de circulaires souvent illégales, de projets de loi souvent hâtivement préparés, de déclarations parfois brutales et d'instructions non publiées incitait à l'arbitraire ». Une politique « qui fut d'ailleurs souvent inefficace et qui a aggravé, dans bien des cas, la situation des immigrés sans apporter de véritables solutions aux problèmes ». Mme Questiaux a poursuivi : « Nous voulons donc prendre le contre-pied de cette orientation. Et la politique que nous voulons mener reposera d'abord sur le respect, le respect de tous, le respect de tous les Français, de tous les immigrés, de leurs droits et de leur dignité. Un mot caractérisera notre démarche, mot que l'on retrouve dans l'intitulé même du ministère dont j'ai la charge : c'est celui de solidarité. »

Devant le phénomène de sédentarisation des familles étrangères, Mme Questiaux estime que « l'action en direction des femmes et des jeunes doit passer à un stade plus avancé » et que « la collaboration entre l'Etat, le secteur associatif et les collectivités locales est tout à fait primordiale ».

Mais rien ne pourra être fait à ce niveau sans une reconnaissance, dans les textes et dans les faits, des droits et de la dignité des immigrés. « Respecter cette dignité, cela veut dire l'égalité des droits et droit à la différence, à l'identité. Ceci exclut la politique d'assistance. Si le gouvernement actuel n'ignore pas la réalité et les difficultés économiques, la lutte contre le chômage ne passe pas par le renvoi des immigrés mais par un effort solidaire pour le droit à l'emploi pour tous : nous progresserons tous ensemble ou nous ne progresserons pas. L'immigration, parce qu'elle n'a pas toujours, presque jamais même, résulté d'un libre choix des intéressés qui fréquemment y ont été contraints, est souvent pour eux une déchirure. Il n'est pas

question pour nous de tolérer que celui qui est venu résider en France soit contraint à une deuxième déchirure, à une deuxième émigration. Le retour ne devrait être que l'exercice d'un choix, d'un droit et non pas le résultat d'une insistante pression. Je voudrais donc que soit absolument rassurée chaque communauté. »

« Comment notre solidarité avec les peuples du tiers-monde, a ajouté Mme Questiaux, pourrait-elle ne pas se traduire par la solidarité avec ceux qui nous ont fait l'honneur de vivre chez nous et dont la présence peut, dans bien des cas, être la conséquence de la domination d'une partie du monde par l'autre ? »

Le ministre de la solidarité pense que l'on va pouvoir très vite « élargir les catégories de la population auxquelles la situation de l'emploi n'est pas opposable pour la déliance d'un titre de travail ». Elle a précisé : « Nous arriverons, dans un délai raisonnable, à un débat général au Parlement et au vote d'une loi qui offrirait un support légal à la politique que nous voulons mener. »

Enfin, Mme Questiaux a insisté sur le fait que les immigrés « ne sont pas cause des difficultés rencontrées, mais révélateurs des problèmes de la société française même, problèmes qui appellent des mesures globales ». L'effort prioritaire devant porter sur le logement social et sur l'école, « une école qui soit réductrice des inégalités ». Ces problèmes ne se résoudreont pas du jour au lendemain : « Mais, dès maintenant, a conclu Mme Questiaux, nous avançons pas à pas. C'est cette volonté politique nouvelle qui éclairera notre chemin. »

(1) Cet organisme — où Mme Questiaux a longtemps milité — est la branche française du Service social international. Association reconnue d'utilité publique, le S.S.A.E. met au service des migrants et des réfugiés un réseau d'aides et de conseils. Son siège est situé 72, rue Regnault, à Paris-13^e. Tél. 584-15-25.

Recherche et technologie : un démarrage laborieux

En 1974, lors de la nomination du gouvernement de M. Jacques Chirac, la recherche avait été oubliée. Nul ministre ne l'avait dans ses attributions. Il fallut trois semaines pour que M. d'Ornano, ministre de l'industrie, devienne ministre de l'industrie et de la recherche. Il fit peu d'usage de ce second titre et une politique de la recherche n'apparut qu'en fin de septennat, avec les nominations de MM. Jacques Sourdilhe et, surtout, Pierre Aigrain, à un poste de secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la recherche.

Changement complet lors de la nomination du premier gouvernement de M. Pierre Mauroy. La recherche et la technologie ont un ministre à part entière, et même un ministre d'Etat en la personne de M. Jean-Pierre Chevènement. Changement complet... mais sans effet immédiat.

Un ministre ne peut guère agir tant que le décret définissant ses attributions n'est pas publié. Surtout pour la recherche, les organismes dont c'est l'activité ne pouvant être entièrement déconnectés des ministères qui gèrent leur secteur aval. M. Aigrain ne gérait rien et se contentait de coordonner. M. Chevènement a demandé — et finalement obtenu — la tutelle de tous les organismes de recherche. Il est à noter que son prédécesseur et lui-même sont d'accord sur un point, c'est qu'il n'y a pas de demi-mesure possible : le membre du gouvernement chargé de la recherche doit avoir toutes les tutelles, ou n'en avoir aucune.

Mais ces pouvoirs étendus ne faisaient pas l'affaire d'autres ministres, à commencer par M. Pierre Joxe, alors ministre de l'industrie — dont il faut d'ailleurs reconnaître que l'organisation du gouvernement lui laissait peu de place, et dont le départ n'est donc pas une surprise. Du fait de son opposition, le décret définissant les attributions du ministre de la recherche et de la technologie ne put être discuté qu'au dernier conseil des ministres, entre les deux tours des élections législatives (*le Monde* du 19 juin), et n'aura jamais recueilli les signatures nécessaires à sa publication au *Journal officiel*. Et l'on eut le spectacle un peu étrange, lors du tir réussi d'Ariane, d'entendre successivement les directeurs de cabinet de MM. Joxe et Chevènement féliciter les équipes qui avaient contribué à ce succès.

Il serait très exagéré de dire que le mois qui vient de s'écouler a été perdu. Rapporteur du budget de la recherche à l'Assemblée nationale, M. Chevènement connaissait bien les aspects financiers de la recherche, beaucoup moins les autres. Il a pu les étudier, prendre contact avec les responsables, se faire une idée plus précise du domaine protéiforme dont il est chargé. Mais il ne faudrait pas que la nomination d'un nouveau gouvernement amène de nouveaux délais. Il y a des budgets à préparer, des arbitrages à rendre, des décisions à prendre. La recherche a un ministre, il est temps qu'il puisse définir et mettre en œuvre une politique.

MAURICE ARVONNY.

Dans la Nièvre

M. BERRIER (P.S.) EST ÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

(De notre correspondant.)

Nevers. — M. Noël Berrier, P.S., sénateur, a été élu, mardi 23 juin, par vingt-cinq voix et trois bulletins blancs sur vingt-huit votants, président du conseil général de la Nièvre. Il succède à M. François Mitterrand qui présidait l'assemblée départementale depuis 1964.

[Né le 24 décembre 1914 à Avallon (Yonne), M. Noël Berrier s'installa, en 1941, comme médecin à Dormely (Nièvre), puis l'année suivante à Corbigny. Après avoir activement participé à la Résistance, M. Berrier entre au conseil municipal de Corbigny en 1953, où il exerce les fonctions de premier adjoint jusqu'en 1977, date à laquelle il est élu maire. Conseiller général depuis 1967, il succède au Sénat, le 30 décembre 1975, à Fernand Dussert, décédé, dont il était le suppléant. M. Berrier est premier vice-président du conseil général de la Nièvre depuis 1973, et du conseil régional de Bourgogne depuis 1979.]

● M. André Forens, député sortant (U.N.M.-R.P.R.), battu dimanche 20 juin par M. Pierre Métals (P.S.), dans la deuxième circonscription de Vendée, a présenté mardi, au préfet de la Vendée, sa démission de maire de la ville de Fontenay-le-Comte, où il avait été élu pour la première fois en 1965. Il reste cependant conseiller municipal et a décidé de garder, du moins pour quelque temps encore, son mandat de conseiller général de la Vendée.

L'ingénieur général Marc Cauchie remplace M. Gérard Hibon à la direction des affaires internationales de l'armement.

Lire page 30 l'article de JACQUES ISNARD.

Hausse des tarifs, équilibre des sociétés nationales : dossiers urgents pour le nouveau ministre des transports.

Lire page 39 l'article de JAMES SARAZIN.

Chers les U.S.A. ?

Pan Am dit non !

Après les résultats des élections législatives

POLITIQUE

Les personnalités qui n'ont pas été élues

Parmi les personnalités qui n'ont pas été élues ou qui ont été battues le 21 juin, on relève les noms suivants :

- **U.D.F.**
MM. Chinaud, U.N.M.-P.R., président du groupe U.D.F. de l'Ass. nat. (Paris, 25^e); Bariani, U.N.M.-rad., président du parti radical (Paris, 30^e); Poirier, U.N.M.-P.R., ancien porte-parole de l'Elysée (Val-de-Marne, 8^e); Rossi, U.N.M.-rad., ancien ministre (Aisne, 5^e); Péronnet, U.N.M.-rad., président d'honneur du parti radical (Allier, 4^e); Icart, U.N.M.-P.R., ancien rapporteur général de la com. des finances de l'Ass. nat. (Alpes-Maritimes, 3^e); Ladislav Poniatowski, U.N.M.-P.R. (Eure, 2^e); Pontet, U.N.M.-P.R., coordonnateur de la campagne de M. Giscard d'Estaing (Eure, 3^e); Blot, U.N.M.-C.D.S., ancien porte-parole adjoint de M. Giscard d'Estaing (Loir-et-Cher, 1^{er}); Durafour, U.N.M.-rad., ancien président de la commission de la production et des échanges de l'Ass. nat. (Loire, 1^{er}); Douffiagues, U.N.M.-P.R., ancien délégué général du P.R. (Loiret, 1^{er}); Fourcade, U.N.M.-P.R., président des clubs Perspectives et Réalités (Lot-et-Garonne, 2^e); Bassot, U.N.M.-P.R., ancien responsable des voyages présidentiels de M. Giscard d'Estaing (Orne, 3^e); Beucier, U.N.M.-C.D.S., ancien secrét. d'Etat (Haute-Saône, 2^e).
- **R.P.R.**
MM. Devaquet, U.N.M.-R.P.R., ancien secrétaire général du

R.P.R. (Paris 9^e); de La Malène, U.N.M.-R.P.R., premier adjoint au maire de Paris (Paris 16^e); Sour-dille, U.N.M.-R.P.R., ancien secrétaire d'Etat (Ardennes 3^e); Maury-Larivière, U.N.M.-R.P.R., vice-président du C.N.P.F. (Charente 3^e); Charbonnel, U.N.M.-R.P.R., ancien ministre (Corrèze 2^e); Pujade, U.N.M.-R.P.R., ancien ministre (Côte-d'Or 2^e); Guéna, U.N.M.-R.P.R., ancien ministre (Dordogne 1^{er}); Guerneur, U.N.M.-R.P.R. (Finistère 7^e); J.-Claude Servan-Schreiber, U.N.M.-R.P.R., membre du comité central du R.P.R. (Gard 1^{er}); Aurillac, U.N.M.-R.P.R., chargé des problèmes de défense au R.P.R. (Indre 1^{er}); Bord, U.N.M.-R.P.R., ancien ministre, membre du comité central du R.P.R. (Bas-Rhin 2^e); Jarrot, U.N.M.-R.P.R., ancien ministre (Saône-et-Loire 4^e); Rufenacht, U.N.M.-R.P.R., ancien secrétaire d'Etat (Seine-Maritime 6^e); Rivièrez, U.N.M.-R.P.R., ancien vice-président de l'Assemblée nationale (Guyane 1^{er}).

- **P.C.**
M. Vergès, P.C., Par. eur. (La Réunion 2^e).
 - **C.N.I.P.**
M. Malaud, U.N.M.-C.N.I.P., président du C.N.I.P. (Saône-et-Loire 1^{er}).
- N.D.L.R. : ne figurent pas dans cette liste les personnalités non élues ou battues au premier tour (le Monde du 20 juin), ni les anciens ministres du dernier gouvernement de M. Barre (le Monde du 23 juin).

Deux nouveaux élus

M. Roland BERNARD
P.S. (Rhône, 12^e circ.)

M. Roland Bernard est né le 11 octobre 1944 à Lyon (3^e). Bachelier en philosophie (1962) à l'externat Sainte-Marie, il est licencié en sciences économiques, diplômé de l'Institut d'études politiques de Lyon et a obtenu un doctorat d'Etat en sciences économiques. Il est actuellement maître-assistant à l'université de Lyon-II. Sur le plan politique, M. Bernard n'a connu qu'un seul parti, le parti socialiste, qu'il a rejoint en 1971 au congrès d'Epinais. Il a très vite occupé d'importantes fonctions au sein de la fédération, d'abord trésorier, puis, de 1975 à 1979, premier secrétaire fédéral. Il a été élu conseiller général du canton d'Oullins en 1976. Un an plus tard, à la tête d'une liste d'union de la gauche,

il devenait maire d'Oullins. M. Bernard appartient au courant majoritaire du P.S.

M. Georges COLIN
P.S. (Marne, 1^{er} circ.)

M. Georges Colin, né le 27 février 1931, est fils de cheminot. Elève de l'école normale de Nancy de 1947 à 1951, il est instituteur jusqu'en 1962 tout en étudiant à la faculté des lettres de Nancy, où il obtient en 1963 l'agrégation de géographie. Professeur à Toul, puis à Nancy, il est assistant, puis maître-assistant à la faculté des lettres de Reims, où il dirige l'Institut de géographie depuis 1965. Enseignant et chercheur, M. Colin a publié plusieurs articles. Il a été, de 1975 à 1977, doyen de la faculté des lettres. M. Colin a milité, depuis 1961, au SNI, au SNE-Sup. et au parti socialiste.

L'évolution des voix entre le premier et le second tour dans les 332 circonscriptions en ballottage

PARTIS OU TENDANCES	SECOND TOUR		PREMIER TOUR	
	Inscrits : 25 730 576 Votants : 19 178 322 Abstentions : 6 552 254 (25,46 %) Suffrages exprimés : 18 665 922		Inscrits : 25 754 010 Votants : 18 015 492 Abstentions : 7 738 518 (30,05 %) Suffrages exprimés : 17 763 255	
	Voix	%	Voix	%
Extrême gauche	—	—	236 241	1,32
Parti communiste	1 303 920	6,98	3 239 201	18,23
Parti socialiste - Mouvement des radicaux de gauche	9 152 082	49,03	6 557 734	36,91
Divers gauche	139 460	0,74	162 013	0,91
U.N.M. - R.P.R.	4 184 323	22,41	3 529 681	19,87
U.N.M. - U.D.F.	3 427 101	18,36	3 021 732	17,01
U.N.M. - div.	371 004	1,98	326 565	1,83
Divers droite	88 032	0,47	393 744	2,21
Ecologistes	—	—	208 196	1,17
Divers	—	—	30 838	0,17
Extrême droite	—	—	57 310	0,32

PHOTO-CINEMA
Comment acheter moins cher

CIRQUE vous reprend d'abord votre ancien matériel au meilleur prix; et vous propose du neuf à des prix alignés
Photo Ciné CIRQUE - 9-9 bis, boulevard des Filles du Calvaire 75003 Paris - Tél.: 887 66 58 (entre Bastille et la République)
Le magasin des reprises à visiter en premier avant d'acheter

VERS LA LICENCE EN DROIT

préparation à la
CAPACITE EN DROIT
autres préparations :
Concours Administratifs
L'ECOLE CHEZ SOI
enseignement privé à distance
1, rue Thénard
75240 PARIS CEDEX 05
Tél : 329.21.99

Jeudi 25 juin.
Le grand jour des soldes.

Franck & Fils
Le grand magasin du seizième.

Franck et Fils, 80, rue de Passy, Paris 16^e. (Parking). Franck et Fils au Forum des Halles, à Parly II, à Maine Montparnasse. Franck et Fils Boutique, Galerie du Sofitel, 69002 Lyon.

Deux crises d'identité

par BERTRAND
FESSARD DE FOUCAULT

CONTRAIREMENT aux socialistes qui se sont reconstruits dans et par l'opposition, et qui viennent de conquérir le pouvoir par les seules urnes, les gaullistes ne se sont constitués à l'origine en parti que pour soutenir un pouvoir qui avait son point de départ davantage dans l'histoire et les circonstances que dans le suffrage universel, venant qu'après coup. Tant que de Gaulle fut là, stratégie et programme étaient par construction superflues : l'U.N.R., U.D.T. puis l'U.D.R. avaient pour seule mission de traduire au Parlement l'appui de de Gaulle dans le pays. Les conditions de la succession en 1969, puis l'opération des « 43 » et de M. Chirac en 1974 ont dispensé jusqu'à maintenant et malheureusement de toute interrogation d'identité, à tel point qu'il parut à beaucoup insolite que des gaullistes puissent être contre M. Giscard d'Estaing en 1981 (et avant). Gaullisme = pouvoir = V^e République ont été les équations de ce rassemblement qu'a réorganisé en vue de l'élection présidentielle, M. Chirac. L'un et l'autre ont perdu, les équations ne sont plus en faveur du R.P.R., et les objectifs ne peuvent plus être qu'à long terme.

Ce serait s'identifier à la frange « giscardienne » qui les a rejoints par force que d'articuler pour les années à venir une légitime ambition de retour au pouvoir, en termes simplistes de critique, d'opposition et de mises en garde tous azimuts, d'autant que Cassandre ces temps-ci n'a pas toujours raison.

loin de là. Ce serait au fond n'avoir rien à proposer aux électeurs de 1986 et de 1988 que le retour à un passé qui fut — surtout depuis 1974 — désastreux. M. Chirac et le R.P.R. doivent traverser le désert, à leur tour. De Gaulle lui-même y gagna peut-être, y mourut et se libéra de bien des impasses qui l'eussent amoindri s'il avait eu à exercer le pouvoir dans les années 50. Des assises du gaullisme, sans précédent depuis le vivant du général, pourraient réunir dans la modeste militante les parcours les plus divers et les plus récents, qu'ils se soient reconnus en M. Chirac, en M. Giscard d'Estaing, en M. Debré, en Mme Garaud ou en M. Mitterrand. Sans fiorlons et chacun à un rang identique, on débattrait — et le temps ne manquerait pas — de quelques axes pour les vingt ans à venir : pas deux cents et quelques priorités, pas un catalogue, mais trois ou quatre pétitions « gaulliennes » actualisées, telles en politique extérieure que le retrait de l'alliance atlantique prolongeant notre déengagement de l'OTAN, la réorganisation des relations européennes sur des bases autres et plus réalistes aujourd'hui que celles du traité de Rome, telles que la décentralisation de l'économie pour vivifier la décentralisation administrative à l'ordre du jour socialiste. De la sorte, le R.P.R. ayant « laissé passer » les réformes sociales et économiques des deux ou trois prochaines années, que lui-même n'a pas su faire ou soutenir depuis 1969, sinon avant, se trouverait en situation de prolonger, d'infléchir la trajectoire en un septennat suivant l'actuel, et mariant donc les efforts de M. Mitterrand et de naguère le général de Gaulle. L'électorat qui, quittant l'ancienne majorité, a décidé de la nouvelle, y sera sensible quand l'heure des usures inévitables sera venue pour les vanqueurs de mai et de juin 1981 : l'inflexion, la nouvelle imagination, mais non la rupture.

Aux communistes, le même débat de fond s'impose, mais dans un autre contexte. Le temps béni où ils furent électoralement presque toute la gauche en 1969 ne reviendra pas avant longtemps. L'unité s'est faite malgré

eux, qui l'ont refusée depuis 1977 et jusqu'au milieu encore de la campagne présidentielle récente. Ils peuvent hésiter entre deux identités : la première est révolutionnaire, et les thèses socialistes, comme la stratégie aussi rassurante qu'impérieuse de M. Mitterrand ont donné et donnent encore souvent raison à une critique maximaliste d'apparement de fait avec la droite, ou au moins le centre ; la seconde serait réformiste, accompagnant un changement même assez modeste et acceptant le contexte français, l'idéologie dominante chez nous qui, quel que soit le parti au pouvoir, prêche davantage la gestion, l'adaptation, un matérialisme bon enfant que le bouleversement des structures capitalistes et spéculatives. Mais, à la différence des gaullistes, les communistes ne sont pas isolés dans leur examen de conscience. D'abord, parce que leur électorat a décisivement contribué à la victoire de M. Mitterrand, et cela sur mot d'ordre (même si certains l'ont jugé contraint) des autorités du P.C. Ensuite, parce que l'avenir des communistes ne se définit pas par rapport au pouvoir en place, mais par rapport à des analyses et à des questions de fait sur la société française. Analyses et questions que le parti a suffisamment mises en valeur — ou qu'il ne lui a été guère donné de mettre en valeur, tant il était questionné sur les seules conjonctures d'alliances politiques ou syndicales.

Que le nouveau pouvoir ne traite pas assez rigoureusement ces questions de fond : inflation et chômage, qui pèsent bien davantage dans les vies quotidiennes et les mentalités individuelles que celles de la nature du régime de la démocratie politique ou de l'alternance — et l'électorat communiste reviendra à une opposition résolue. Car l'identité communiste se retrouvera à proportion que les socialistes risqueront de perdre la leur dans la facilité de s'identifier au pouvoir, à la gestion du pays, identification qui rendit si émollient avec les années le grand dessein gaulliste. Alors, la victoire législative du P.S. de 1981, aussi imposante que celle de l'U.N.R. en 1962, aura peut-être consacré la mécanique et l'efficacité de la V^e République, mais elle aura surtout montré — ce qui est humain — qu'un homme, qu'un parti ne peuvent à eux seuls répondre de la France pendant plus de quelques années.

Conduire le changement

(Suite de la première page.)

Entre l'illusion de certains qui la croient plus large, et la résignation d'autres, qui l'estiment nulle, il y a place pour le réalisme qui sait jouer des moindres atouts, refuse la fatalité et transforme les aspirations légitimes des peuples en levier décisif du salut. Ainsi devons-nous cheminer entre un conservatisme souvent crispé, puis soudain résigné et qui tend à accréditer l'idée que rien n'est possible, d'une part, et, d'autre part, un progressisme utopique teinté de démagogie et qui laisse croire que tout serait possible.

La nature des problèmes posés à la France conjuguée avec la complexité de la société contemporaine exige le recours systématique au dialogue et à la

concertation comme méthode de recherche et d'élaboration des solutions. Il n'est point de panacée, de solution toute faite, de remède absolu qui répondent aux exigences de notre temps. Personne ne détient la vérité révélée : dans un temps où l'individualisme n'est plus de mise et doit s'effacer devant les exigences de la solidarité, on ne peut organiser et améliorer la société sans en appeler constamment à la prise de conscience, à la responsabilité, donc à la participation de tous. Au plan national, européen, mondial, à l'aube du vingt et unième siècle, le choix est simple : nous serons solidaires ou suicidaires.

Une longue patience est nécessaire pour entreprendre la recherche de ce consensus dans tous les domaines.

La politique contractuelle

Tel doit être notamment le sens de la politique contractuelle, expression de notre foi dans les êtres humains dès lors que l'on reconnaît leur dignité, qu'on leur parle le langage de la vérité et qu'on leur témoigne une volonté de justice et de respect d'eux-mêmes.

Ainsi, par cette concertation permanente que j'évoquais déjà il y a douze ans, toutes les situations qui peuvent opposer des catégories de citoyens devraient être examinées dans un climat tout à fait différent. La confiance pourrait naître entre les interlocuteurs et constituer le terrain le plus propice à la tolérance et à la compréhension mutuelles lors des négociations.

C'est dans cet esprit, et par ces méthodes que devraient être mises en œuvre les quatre grandes priorités économiques et sociales des années à venir, autour desquelles existent assurément un large consensus dans l'opinion publique, à savoir : la recherche d'une croissance nouvelle et saine, un effort spécifique pour l'emploi, une modernisation maîtrisée des structures et un renforcement des solidarités.

Ces quatre priorités sont étroitement dépendantes les unes des autres et constituent les éléments indissociables d'un tout dynamique et cohérent, dont la mise en œuvre méthodique doit constituer une stratégie globale de nature « multidimensionnelle », selon l'expression très juste de François Perroux. Cette stratégie ne réussira que si les modalités de son application répondent à certaines conditions nécessaires dont la compétitivité de l'économie française me paraît être la première. Entendons-nous : la compétitivité ne saurait être traitée comme une fin en soi ; cela nous conduirait à un processus régressif néfaste et, finalement, nuisible à cette exigence elle-même. Mais elle constitue un fil conducteur qui ne saurait être rompu sans danger majeur pour notre économie, et, partant, pour notre indépendance. Elle peut aussi, dans une stratégie négociée, progressive, décentralisée, et pragmatique, tirer profit de certaines réformes, et même de certains progrès sociaux, comme la réduction de la durée du travail.

Bien conduite, la revalorisation des bas salaires peut elle-même contribuer à hisser la France au niveau de compétitivité de ses concurrents les plus avancés, dans la mesure notamment où la revalorisation du travail manuel qui en découle ainsi que l'amélioration du salaire ouvrier engageront notre industrie à s'orienter vers des productions à plus haute technologie et à se dégager de productions traditionnelles de plus en plus concurrencées par les pays à très bas salaires.

Récemment, devant le « Carrefour du gaullisme », je déclarais, en présence de nombreux jeunes, qu'il fallait désormais partager le travail comme le pain, je soutiens l'idée d'un prélèvement exceptionnel sur les hauts revenus dans un souci de solidarité nationale. Je ne saurais, de ce fait, désapprouver en bloc des initiatives en ce sens de la part de la nouvelle équipe au pouvoir. De même, dans un autre domaine, celui de la décentralisation, j'ai trop milité et agi pour ne pas attendre avec intérêt les projets annoncés.

« Voir un système, c'est contempler ses propres lunettes », disait le philosophe Alain, avec le bon sens que partagent les grands sages et les gens modestes. C'est ce bon sens qui fait aujourd'hui, par exemple, refuser les projets de nationalisation retenus par la nouvelle majorité présidentielle. Non pas tant pour des raisons de principe que pour des raisons de fait : l'Etat a d'ores et déjà

concentré les moyens d'orienter l'économie et d'imposer des arbitrages, y compris et surtout dans le domaine du crédit. L'extension projetée du secteur nationalisé aura plus d'inconvénients que d'avantages, notamment dans le secteur bancaire, où elle aboutirait, marginalement il est vrai, à concéder une rente de situation inespérée aux filiales des banques étrangères, à moins de fermer totalement la France aux mouvements de capitaux, ce qui est impensable dans le monde où nous vivons, sans compter que l'Etat a d'autres charges financières plus urgentes à assumer que celle d'indemniser des actionnaires. La justification d'une nationalisation ou de son refus ne doit pas être idéologique, mais strictement économique.

La conduite du changement est une question de volonté politique : nous ne doutons pas que les nouveaux gouvernants soient profondément animés de cette volonté ; ils gagneraient à la mettre en œuvre sans céder aux idées reçues et sans perdre de temps à opérer des bouleversements qui ne tarderont pas à s'avérer aussi inutiles que coûteux. L'Etat fort, l'Etat juste, n'est pas l'Etat volumineux, encore moins envahissant. Il reste au socialisme à trouver les chemins de la fraternité hors de la bureaucratie. Il est dommage qu'une équipe qui semble avoir bien intégré dans son schéma les exigences de la décentralisation n'ait pas cependant pris conscience de cette réalité fondamentale.

S'il s'agit, enfin, d'assurer une meilleure participation du personnel à cette gestion, l'urgence et l'ampleur de ce problème dépassent de loin celui des nationalisations. En outre, l'expérience réussie dans un certain nombre, trop réduit encore, d'entreprises à l'initiative de responsables courageux et dynamiques, montre que le secteur privé n'est pas, tant s'en faut, allergique à des progrès véritables, et parfois spectaculaires dans ce domaine.

L'un des mérites enfin des nationalisations telles qu'elles furent pratiquées par le général de Gaulle, se situe exactement à l'opposé de l'un des effets les plus sûrs du programme actuellement projeté : elles ont, dans plusieurs secteurs, préservé, voire stimulé, la concurrence en instaurant un climat d'émulation entre entreprises

publiques et privées d'une même branche d'activité.

Or, l'économie française pâtirait gravement du freinage et a fortiori, de la suppression de la concurrence ; c'est le contraire qui est à provoquer. Sur ce plan, il y aurait beaucoup à gagner à une extension des pouvoirs de la commission de la concurrence, qui devrait jouir des mêmes moyens d'action que ses homologues américain et ouest-allemand. Il y a à un moyen non négligeable de réaliser une modernisation des structures apte à contribuer utilement à une tâche qui demeure essentielle : la lutte contre l'inflation, dont on a trop peu parlé durant la saison électorale qui s'achève. Encore insuffisante dans notre économie nationale, et parfois pervertie à l'échelle européenne et internationale, la concurrence offre un champ d'action important tant pour maîtriser la hausse des prix qu'en vue de contribuer à la reconquête tant du marché international que du marché intérieur. Il convient de lutter avec la même résolution contre les abus de position dominante que contre les concurrences abusives, en provenance de l'étranger notamment.

C'est dans le même esprit que les réformes à entreprendre pour lutter contre le chômage comme pour réduire les inégalités injustifiées doivent se garder de tout esprit mathusien qui conduirait à freiner la productivité. La réduction de la durée du travail peut et doit, dans des conditions précises maintenant bien définies par les travaux du Plan et de l'INSEE, être abordée en liaison avec le souci d'améliorer la productivité de nos entreprises et non de l'affaiblir.

Pour sa part, la politique contractuelle doit intégrer plus directement dans ses paramètres celui de la productivité : il faut, en particulier mieux rapprocher l'évolution des revenus de celle de la productivité réelle à l'échelle des branches d'activité et des entreprises. C'est aussi une voie d'action contre l'inflation et un moyen d'associer les salariés à cette lutte, en les sortant de l'impasse dans laquelle ils se trouvent si souvent engagés : tantôt victimes de l'inflation, tantôt victimes de la lutte contre celle-ci.

La productivité doit redevenir, en effet, un des maîtres mots de la politique économique des prochaines années : à cette fin, il serait, par exemple, justifié de reconstituer, sous une forme à préciser, une institution telle que le Commissariat à la productivité, mis en place après la guerre, et qui a joué un grand rôle dans la remise à flot de l'industrie française.

L'avenir de la France dépendra de notre aptitude à renforcer sans retard la cohésion du corps social en conjuguant, par une stratégie appropriée, la lutte contre l'inflation, la lutte contre les inégalités injustifiées, et la recherche d'une nouvelle croissance préservant l'emploi et l'indépendance nationale.

La voie est étroite ; elle existe. Elle ne doit rien négliger. Elle passe par la confiance des épargnants et de tous les investisseurs, dont les plus puissants sont aujourd'hui, qu'on le veuille ou non étrangers. Elle passe aussi par l'approfondissement de la coopération européenne et des solidarités internationales.

Pour une nouvelle société

Les Français sont toujours prêts à l'effort, à condition d'en comprendre le sens et d'en constater un partage égal. Par-delà des divisions partisans et les affrontements électoraux, ils éprouvent un désir profond d'unité au sein d'une société de liberté et au travers d'une identité culturelle qu'il nous faut plus que jamais, dans un monde en détresse, affirmer et vivifier. Ils aspirent à une nouvelle société. Mais définissons-nous des mythes et des utopies : celle-ci ne verra le jour qu'à force de patience, d'ardeur et de résolution pour transformer notre société actuelle, elle-même issue des efforts et des sacrifices de tous ceux qui, depuis deux siècles, ont construit notre République. La société française des années 80 doit être améliorée : elle ne justifie nullement d'être bouleversée, ce serait nier tout l'esprit républicain dont elle est imprégnée dans ses institutions et ses réalisations politiques, économiques et sociales. Malgré ses imperfections, peu de sociétés au monde ont atteint son niveau à la fois de développement et de liberté. Les progrès qui restent à accomplir, et d'abord vers la fraternité, pour plus de justice, exi-

gent encore beaucoup d'efforts. Sachons exploiter la conjugaison féconde de l'idéalisme et du réalisme.

Je me suis, quant à moi, tenu éloigné des propos électoraux et j'ai toujours soutenu jusqu'au bout les hommes à qui j'ai prêté mon concours au service d'une idée que je n'ai jamais reniée. C'est la leçon principale de morale politique et personnelle que m'a donnée le général de Gaulle. C'est dans cet esprit qu'en ce début de septennat et de législature, fort de l'expérience qui est la mienne et de la fidélité qui a marqué mon engagement politique, pensant notamment à la jeunesse qui s'interroge sur nous comme sur elle-même, dans l'attente de lendemains que nous rêvons tous meilleurs, je lance un appel solennel à ceux qui vont avoir la lourde charge et le redoutable honneur de nous gouverner pour qu'ils conduisent le changement, en réalisant de justes réformes et en se détournant des sirènes du bouleversement. Qu'ils sachent que leur succès est à cette condition, et aussi le salut commun, qui est bien l'essentiel.

JACQUES CHABAN-DELMAS.

Détecteur d'écoutes

Sécurité 2000 RS
Détection immédiate
toute écoute téléphonique.
Peut s'installer en 60 secondes,
sur n'importe quel téléphone
sans compétence particulière.

prix : 1500F



Tout autre matériel d'enregistrement vocal.

PROMOTIONS ET QUALITÉ
84, rue des Entrepreneurs
75015 Paris Tél. : 575.47.11

ECE

17, rue de l'Hôtel des Postes - 06000 Nice

Tél. : (03) 80 55 45

LABOUCHE Frères

Place Occitane - 31000 Toulouse

Tél. : (0) 22.95.91

15.000 TAPIS D'ORIENT

avec certificat d'origine

Crédit gratuit et immédiat sur demande

ouvert tous les jours de 10 à 19 h sauf dimanche

5, RUE FLACHET LYONVILLEURBANNE Tél. 16(7) 868.22.20

15 R. DIEU 75010 PARIS T. 239.32.00 Mo République

Découvrez la douceur de l'été nordique.

Soleil de minuit et soleil de midi sur icebergs et banquise, glaciers immaculés et fjords verdoyants, cascades bouillonnantes et geysers, silence intense, oiseaux du grand Nord, phoques et pingouins, le Nord en été c'est tout cela : un monde magique et insolite.

Croisières au Spitzberg à bord de Mermoz

Arctique et Spitzberg

16 jours au départ de Calais
8 escales en Norvège, les fjords, le Spitzberg.

du 1er au 16 juillet

Le tout compris à partir de 9.990F

Islande et Spitzberg

16 jours au départ de Calais
les Shetland, les Feroé, l'Islande, le Spitzberg, les fjords de Norvège.

du 17 juillet au 2 août

Le tout compris à partir de 9.990F

CROISIÈRES
PAQUET

Le président de la République demande « ardeur et solidarité » au gouvernement

Le président de la République a déclaré, mercredi 24 juin, devant le conseil des ministres où siégeaient pour la première fois sous la V^e République des ministres communistes. « *Dimanche dernier, le peuple de France a confirmé et amplifié son choix du 10 mai.*

» Je tiens à le remercier pour cette confiance qui nous donne les moyens, au plan parlementaire, de mettre en œuvre la politique pour laquelle j'ai été élu.

» Le gouvernement, qui a été constitué conformément aux dispositions de la Constitution, est un gouvernement d'union. Il tient compte du vaste rassemblement des forces populaires, des forces de la jeunesse et du travail, qui s'est réalisé d'abord à l'élection présidentielle puis aux élections législatives.

» L'adhésion d'une large majorité de notre peuple à la politique que j'ai définie et qui constitue, faut-il le rappeler, la charte de l'action gouvernementale, est une garantie de sa réussite.

» Au gouvernement, je demande ardeur et solidarité pour mener à bien les réformes que le pays attend.

» L'espérance de notre peuple est immense et notre responsabilité historique.

» J'espère — et je ferai tout pour cela — que les Français et les Français auront à cœur de se rassembler toujours plus nombreux autour de la politique nouvelle, ambitieuse et généreuse que le suffrage universel a validée le 10 mai et le 24 juin.

» L'unité du pays consolidée, la démocratie élargie, la France scrupuleusement fidèle à ses engagements, à ses alliances dans le respect de son indépendance nationale, nous pourrions agir avec plus de force encore pour la liberté, le progrès et la paix. »

Au terme de la séance, le communiqué officiel suivant a été rendu public :

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, a commenté les résultats des élections législatives.

La statistique en sièges porte sur 489 circonscriptions de la métropole et des départements et territoires d'outre-mer. Restent seulement à pourvoir le siège de Wallis et Futuna et celui de la 1^{re} circonscription de la Polynésie française, où les seconds tours auront lieu respectivement les 28 juin et 5 juillet prochains.

Sur 489 sièges, 204 étaient détenus par la gauche dans la précédente Assemblée. L'ancienne majorité, de son côté, disposait de 285 élus.

A l'issue des scrutins des 14 et 21 juin, la gauche enlève 333 sièges, soit un gain de 129 députés. Elle obtient donc très largement la majorité absolue à l'Assemblée nationale.

Le parti communiste a 44 élus. Il enlève tous les sièges qu'il était en mesure d'obtenir au vu des résultats du premier tour, là où le total des voix de la gauche représentait la majorité des suffrages exprimés.

Le parti socialiste et les radicaux de gauche conservent tous les sièges qu'ils occupaient dans l'Assemblée sortante et obtiennent 285 élus. Ils voient ainsi plus que doubler le nombre de leurs députés et représentent à eux seuls plus de la moitié des sièges de la nouvelle Assemblée.

On dénombre enfin quatre députés « divers gauche », soit deux de plus qu'auparavant.

L'ancienne majorité ne retrouve que 156 sièges. Ce sévère recul atteint dans des proportions presque identiques le R.P.R. et l'U.D.F., qui perdent tous deux près de la moitié de leurs députés.

Le R.P.R. perd 67 sièges et obtient 84 élus. L'U.D.F. cède 58 sièges et regroupe désormais 64 députés. Quant aux élus « divers droite », ils ne seront plus que 8 dans la nouvelle assemblée.

Le ministre d'Etat a souligné la bonne qualité des reports de voix au

sein de la gauche, ce qui a permis à celle-ci de capitaliser en sièges la poussée en voix observée au premier tour.

La gauche étend considérablement son implantation géographique. Elle est désormais représentée dans toutes les régions et elle enlève les sièges dans des départements où elle n'en avait jamais eu depuis 1958.

LA SESSION PARLEMENTAIRE

Le premier ministre et le ministre délégué chargé des relations avec le Parlement ont présenté une communication sur la prochaine session parlementaire.

D'ores et déjà, le gouvernement envisage de soumettre au Parlement les textes suivants : le projet de loi de finances rectificative, le projet de loi portant amnistie, le projet de loi portant suppression de la Cour de sûreté de l'Etat, le projet de loi de décentralisation.

Le gouvernement souhaite que ces textes puissent être définitivement adoptés au mois de juillet. A cet effet, il demandera au président de la République de prolonger la session de droit en convoquant le Parlement en session extraordinaire.

LE TRAVAIL DU GOUVERNEMENT

Le premier ministre a donné aux membres du nouveau gouvernement un certain nombre de directives sur les obligations individuelles et collectives, qui incombent à chaque ministre pour que soient assurés dans de bonnes conditions les travaux du gouvernement.

Il a explicité les règles que doivent respecter les ministres pour utiliser les moyens mis à leur disposition, pour constituer leur cabinet, et celles qui concernent la coordination interministérielle.

LE TROISIÈME VOL D'ARIANE

Le troisième essai en vol du lanceur Ariane, qui s'est déroulé le 19 février 1981, à Kourou (département de la Guyane), a été un succès total. La mise en orbite du satellite européen de météorologie Météosat et du satellite indien de télécommunications Apple a été pleinement réussie.

Ce succès est tout particulièrement dû à la maîtrise et à la compétence des ouvriers, techniciens et ingénieurs qui, spécialement au Centre national d'études spatiales et à la Société européenne de propulsion ont su faire preuve de rigueur et de confiance pour surmonter les difficultés rencontrées il y a un an, à l'occasion du deuxième tir d'essai.

Une étape importante du programme de développement et de qualification du lanceur Ariane est désormais franchie. Elle permet d'envisager favorablement les décisions qui devront être prises, dans les prochains mois, sur un important programme d'améliorations des performances du lanceur. Ce programme est en effet décisif afin d'assurer la compétitivité d'Ariane pour les lancements de satellites lourds dans la deuxième moitié de la présente décennie. Elle crée également de très bonnes conditions pour poursuivre la réalisation industrielle du lanceur, qui a déjà fait l'objet de douze commandes fermes et de quatorze options.

La réussite du programme Ariane est un exemple particulièrement probant de ce que peut être une coopération européenne efficace dans un secteur technologique et industriel essentiel pour l'avenir de notre pays.

LES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Le ministre délégué chargé des affaires européennes a rendu compte au conseil des ministres des conclusions du conseil des Communautés des 22 et 23 juin consacré aux affaires générales.

Des progrès d'importance variable, mais non négligeables ont été enregistrés au cours de cette réunion, notamment sur le passeport européen, l'objectif des négociations avec le Portugal et les relations de la Communauté avec le tiers-monde.

En revanche, le conseil n'a pu conclure sur d'autres questions, notamment celles qui concernent les relations commerciales de la Communauté avec le Japon.

LES RELATIONS EXTÉRIEURES

Le conseil des ministres a été informé des entretiens que le premier ministre japonais, M. Suzuki, a eus à Paris avec le président de la République et le premier ministre, au cours desquels ont été évoquée la hausse rapide des importations japonaises en Europe, dans certains secteurs sensibles.

Le conseil des ministres se félicite de la venue à Paris du vice-président Bush, visite qui témoigne de l'intérêt porté par le président des Etats-Unis au maintien et au développement de relations étroites avec la France.

M. JEAN-PAUL ARON EST NOMMÉ CONSEILLER AU CABINET DE M. JACK LANG

M. Jean-Paul Aron, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (E.H.E.S.S.) de Paris, journaliste et dramaturge, a été désigné, le 24 juin, comme conseiller au cabinet de Jack Lang, ministre de la culture.

[Né en 1925 à Strasbourg, M. Jean-Paul Aron est agrégé de philosophie et licencié ès lettres. Historien des mentalités et des sciences, il est notamment l'auteur d'un ouvrage sur le Manguet au dix-neuvième siècle (1973), d'un recueil d'essais, Qu'est-ce que la culture française ? (1975), plus récemment, et, en collaboration avec Roger Kempf, d'un livre qui a fait un certain bruit, Le Pénis et la Démocratisation de l'Occident (1978). Il écrit régulièrement pour le Nouvel Observateur depuis 1972, et il est l'auteur et le producteur d'émissions de radio et de télévision.]

» M. André Larqué, chargé de mission auprès du ministre de la culture, a été nommé, le 24 juin, par M. Jack Lang commissaire du gouvernement au centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, dont M. Jean-Claude Grohens est le président. M. André Larqué prend la suite de M. Michel Delaborde.

LA BAISSÉ DU FRANC SE POURSUIT

L'annonce de l'entrée des ministres communistes au gouvernement a entraîné une baisse appréciable du franc par rapport aux monnaies européennes, notamment le mark, qui, à 2,4050 F à Paris, s'est rapproché de son cours plafond de 2,4093 F. Mardi 23 juin, dans l'après-midi, et mercredi 24 juin, la Banque de France et la Bundesbank sont intervenues pour maintenir le franc à l'intérieur de sa parité avec le mark dans le système monétaire européen.

En même temps, le dollar, ferme sur toutes les places, montait plus à Paris (5,70 F contre 5,66 F) qu'à Francfort.

DEUX SYNDICATS C.F.D.T. METTENT EN CAUSE Mme BAUDRIER ET M. GUILLAUD

Deux syndicats C.F.D.T. de l'audiovisuel — le Syndicat unifié de radio et télévision (SURT) et le Syndicat des journalistes français (S.J.F.) — s'étonnent, dans un communiqué que M. Jean-Louis Guillaud, président de TF 1, et Mme Jacqueline Baudrier, présidente de Radio-France, ne démissionnent pas comme l'ont fait MM. Contamine et Ulrich. « Ces responsables », affirment